

Plougonvelin

MAGAZINE

Edito p. 2

Actions municipales p. 3

Délibérations du conseil municipal p. 8

Expression de la minorité p. 9

Informations municipales p. 9

Vie associative p. 16

Informations extra-communales p. 22

Dernière minute p. 26

Informations pratiques p. 27

Rectificatif Guide de l'habitant p. 28



Janvier 2011 - N°4



2010 comme 2009 a été une année difficile pour tous, la crise financière et ses risques de réapparition existent toujours. Personne à ce jour ne peut prédire un avenir radieux pour notre économie, la question qui brûle les lèvres de nos experts est plutôt « après la Grèce, l'Irlande à qui le tour » ? Devons nous pour autant baisser les bras, la réponse est évidemment non !

En ce temps de rigueur budgétaire, nos capacités financières se réduiront forcément, conséquences des baisses d'aides et de subventions. Il ne s'agit pas de pessimisme mais tout simplement de la prise en compte d'un contexte réel, hélas durable, dans notre gestion quotidienne. La question essentielle est « comment partager l'effort » ?

La transparence, le respect de l'individu, l'acceptation des réalités économiques, le dialogue et la recherche du bien commun sont les seules valeurs qui permettent de répartir efficacement après cette crise. Notre défi est : « comment maintenir la mise en œuvre de nos projets sans hypothéquer l'avenir de la génération future » ?

Je crois tout simplement dans notre intelligence collective et notre esprit de bon sens pour y parvenir.

L'année 2010 a été marquée par une étape décisive dans la conclusion d'un grand dossier qui a empoisonné la vie communale pendant plus de 5 ans. L'ouverture de la piscine en Juillet 2010 a été un grand défi qui a requis la mobilisation des élus, entreprises et personnel communal. Je les remercie tous. Ceux qui ont sous estimé notre détermination ont été surpris, et nous sommes tous satisfaits de la réussite auprès du public en général et des Plougonvelinois qui ont retrouvé le chemin de cette activité.

Le travail d'équipe mené avec le personnel communal en matière de vie culturelle, de vie associative, d'activités sportives, de soutien à nos écoles, d'actions sociales, de traitement des remarques et plaintes de nos citoyens, porte ses fruits et améliore progressivement notre quotidien.

Nous vous tenons informés annuellement de notre plan de marche pour la commune. Cette année au mois de mars nous franchirons tous ensemble une étape de notre mandat, car nous serons à mi parcours. C'est une étape importante pour cette jeune équipe en qui vous avez placé votre confiance. Je vous invite donc d'ores et déjà à une réunion publique consacrée à cette étape pendant laquelle nous vous ferons part des réalisations depuis 2008 et nos projets pour 2011-2014. Cette réunion remplacera notre rendez vous annuel du plan budgétaire. Ce sera un moment d'échanges et de dialogue avec vous tous sur tous les sujets. Cet exercice, je l'espère, renforcera la pratique de démocratie participative dans notre commune.

« Bien informés, les hommes sont des citoyens : mal informés ils deviennent des sujets. » Alfred Sauvy

Je vous rappelle à tous les nouvelles contraintes environnementales que nous devons prendre en compte dans nos projets et notre vie quotidienne. Ensemble faisons notre maximum pour faire évoluer nos comportements vers plus de citoyenneté et de respect des biens communs et privés, pour penser à l'intérêt général et à ces biens communs que nous devons préserver.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux, en vous souhaitant une excellente année et surtout, une bonne santé; que 2011 vous apporte de la sagesse, du bonheur et de la sérénité pour vos familles ainsi que pour vos proches.

Bloavez Mad d'an holl Daou mil unek

Le Maire,
Israël BACOR

Actions municipales - Citoyenneté

Vivre ensemble

Stationnement :

Le stationnement est gratuit à Plougonvelin, mais en centre bourg sa durée est réglementée (zone bleue), cela pour faciliter l'accès aux commerces.

Entretenir son pas de porte :

(art. 99-1)

Le nettoyage des rues et caniveaux est du ressort des services municipaux, mais conformément au règlement sanitaire départemental, il est demandé aux Plougonvelinois d'apporter leur concours au maintien de la propreté devant leurs habitations. Ainsi, dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires riverains sont tenus de balayer chacun au droit de sa façade, sur une largeur égale au trottoir.

Elaguer en bordure de voie :

Chaque riverain d'une voie publique est tenu d'élaguer ses arbres

Neige et glace :

Les propriétaires ou locataires doivent dégager la neige ou la glace devant leur habitation. A défaut, en cas d'accident, ils peuvent être tenus pour responsables.

Le personnel communal assure le salage des chaussées pour améliorer la circulation.

Jets de nourriture aux animaux. - Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels.

(article 120)

Il est interdit de jeter ou déposer de la nourriture ou des graines en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou parties d'immeubles lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Chien citadin- Maître citoyen :

Tout animal est placé sous la responsabilité de son propriétaire. Les mauvais traitements à un animal sont sanctionnés d'une contravention de 4^{ème} classe (750€). Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Ramasser : un geste citoyen pour une ville propre !

Les nuisances liées aux déjections canines sont importantes dans les villes. Elles présentent un risque sanitaire, et sont sources de danger pour les usagers des trottoirs car elles peuvent provoquer des accidents par glissade.

La solution à la portée de tous, consiste à

ramasser les déjections de son chien avec un sac et de le jeter dans la poubelle la plus proche. La commune va prendre des mesures incitatives en 2011 en installant des points distributeurs de sacs (par exemple à la mairie, à l'OT, à Kéraudy et à la piscine). Dans l'attente prenez vos dispositions et emportez un sac avec vous lors de vos sorties avec votre chien.

Empêcher son chien de divaguer est un devoir.

Il est interdit de laisser son chien errer sur la voie publique. Les chiens et chats errants peuvent être capturés par les services municipaux et conduits dans un refuge de la SPA. La commune ne peut supporter les frais associés à la capture des animaux en divagation, ces frais seront entièrement refacturés aux propriétaires.

Dans le cadre de cette mission, l'application de l'article **R 622-2 alinéa 1** du code pénal est punie par une amende administrative de 2^{ème} classe de 35€ multipliée par 2 en cas de récidive. Une réglementation plus précise est à l'étude et sera soumise à la délibération d'un prochain conseil municipal.

Raymond Quéré

Adjoint à la communication

Actions municipales - Economie locale

Portes ouvertes - ZA de Toul Ibil

Nous saluons la réussite de ces journées « portes ouvertes ». Elle revient aux artisans de la commune installés ou non dans la zone d'activités de Toul An Ibil.

L'ouverture des entreprises au public donne à voir le dynamisme et les compétences techniques des artisans, l'importance de leurs activités dans l'essor de l'économie locale et l'emploi.

Ces portes ouvertes, moment fort de communication, constituent une réelle valorisation des entreprises et donnent, c'est vrai, l'occasion d'exprimer entre artisans leurs solidarités dans l'exercice des métiers. Les élus de la commune ont aussi apporté aux entreprises le témoignage de la coopération sur les chantiers de l'économie et de l'appui à leur développement.

Face aux besoins de biens et de services, il faut saluer l'engagement des entreprises pour développer l'apprentissage, concourir à la formation, adapter leurs offres, par la qualification.



A Plougonvelin, dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, et de l'artisanat, l'accueil en apprentissage relève d'une réelle volonté qui mérite d'être accompagnée et communiquée.

Pour ce qui concerne la municipalité, elle

encourage les initiatives et soutient les projets d'installation des commerçants, des artisans, des libéraux. Elle assure la mise en lien des acteurs économiques pour mobiliser des financements, redéfinir des stratégies commerciales en collaboration avec la CCPI.

Des outils sont là : le programme d'aide au développement des entreprises à travers l'ODESCA (Opération de Développement Et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat), la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur Plougonvelin, l'étude de l'extension de sa zone artisanale, la charte commerciale du Pays de Brest.

Tout ceci permet d'engager dans l'avenir des projets et des actions vitales pour notre économie.

Georges PELLEN

Conseiller délégué

Le repas des Anciens

Le traditionnel repas des Anciens s'est déroulé le samedi 16 octobre au centre culturel de Keraudy.

Ils ont été 172 Plougonvelinois de 70 ans et plus à répondre à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale et de la Commune.

Cette journée présidée par Israël Bacor, maire, entouré de nombreux élus et membres du CCAS et de présidents d'associations a mis à l'honneur Marie-Ange Lannuzel, doyenne de la commune et Louis Le Grand, doyen de l'assemblée en l'absence de François Rivière, doyen de la commune, qui a souhaité rester à son domicile.



Mr Le Grand et Mme Lannuzel,

Une chaleureuse ambiance a accompagné le repas, au rythme des chansonnettes poussées par les anciens. Tous ont pu applaudir en fin d'après midi les Trigoudènes, trois femmes à l'humour ravageur : fou rire pour tous et public conquis.

A l'année prochaine. Merci aux élus, aux membres du CCAS et à René Le Moign qui se sont rendus disponibles pour animer cette journée et faire de ce rendez-vous un succès.

Rendez vous en 2011 !!!



Visites aux Aînés

Comme régulièrement cette année, des visites à nos aînés qui se déplacent difficilement sont organisées par les membres du CCAS.

Résidants sur place ou sur le Nord Finistère, une centaine d'entre eux reçoivent ainsi un petit présent de Plougonvelin et peuvent s'informer des derniers événements communaux.

C'est aussi l'occasion d'évoquer des souvenirs et de prendre des nouvelles du « Pays ».



Visite à Mr Rivière

Banque alimentaire 2010

Des dons en progression à Plougonvelin

Les vendredi 26 et samedi 27 novembre dernier, la banque alimentaire du Finistère organisait la collecte annuelle de denrées non périssables en faveur des personnes en difficulté.



Cette opération de solidarité, pilotée par la communauté de communes et relayée par

notre centre communal d'action sociale, s'est déroulée dans les trois points de vente : Votre Marché rue de Pen ar Bed, Alimentation générale au Trez-Hir et à Intermarché, rue du Stade.

Durant ces deux jours, 40 bénévoles ont permis le bon déroulement de cette opération. Plus de deux tonnes de denrées de toutes natures (2 130 kgs cette année ; 2 038 kgs en 2009) ont pu être ainsi réunies au bénéfice de familles en difficulté.

Ces denrées ont été acheminées vers les locaux de la communauté de commune, organe centralisateur, pour une collecte totale de 16 500 kgs.

Je vous félicite sincèrement pour votre générosité, et remercie les membres du CCAS et l'ensemble des bénévoles, artisans de cette réussite.



Marie Thérèse Simplex, adjointe aux affaires sociales.

Actions municipales - Enfance

Chantier de la Maison de l'Enfance

Fin de la première tranche

L'extension est aujourd'hui terminée. Le personnel de la Halte Garderie et les enfants ont pu s'emparer de leurs nouveaux locaux, des lieux clairs, colorés et fonctionnels. Ils

y trouvent une grande salle d'activité, une salle de repas, trois chambres, une salle de change. Le vestiaire du personnel et le bureau de la directrice sont intégrés dans cette extension.

L'Accueil de loisirs dispose aussi d'une nouvelle pièce de repos. L'utilisation des salles existantes en sera optimisée, un véritable besoin surtout au moment de l'accueil périscolaire.

Actions municipales - Enfance

Mais le chantier n'est pas pour autant terminé. Commence maintenant la deuxième partie, qui consiste à reprendre le bâtiment existant pour le mettre en cohérence avec nos ambitions : donner une meilleure fonctionnalité à l'accueil des loisirs, et surtout porter de 12 à 18 l'accueil des petits. Avec un mode de garde dont nous avons voulu élargir les possibilités, et en faire un Multi-accueil.

Jusqu'ici en effet, notre structure est ouverte à un accueil urgent ou occasionnel. La fin du chantier permettra d'offrir aux familles qui le souhaitent un accueil régulier, type crèche. Le fonctionnement actuel cohabitera dans les locaux, et notre Maison de l'Enfance restera bien sûr ouverte aux

familles qui ne désirent qu'un mode de garde ponctuel.

Les aléas de la construction ne nous permettent pas encore d'annoncer une date d'ouverture. Nous avons dû en effet faire face en fin 2010 à la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise chargée du gros œuvre. Un événement imprévisible qui bouscule notre calendrier.

Le bulletin communal vous informera régulièrement de l'avancement des travaux.

Si vous êtes utilisateurs de la Halte Garderie, prenez note que l'entrée a changé. L'accès se fait désormais par le côté rue de la



Forge. L'entrée de l'Accueil de loisirs, le mercredi, pendant les vacances scolaires ou pour la garderie périscolaire, reste le même, rue Mézou Vilin.

Alain Cariou,
Adjoint à l'enfance et à la jeunesse

Actions municipales - Tourisme



Destination pour petits et grands

Qu'est-ce que le label FamillePlus ?

Les vacances en famille sont un moment privilégié pour les parents comme pour les enfants : c'est le moment des retrouvailles, du partage et des découvertes à vivre ensemble ou séparément.

Le label FAMILLE PLUS et les communes labellisées s'engagent auprès des familles et des enfants à tout faire pour leur assurer un accueil adapté et des vacances réussies !

6 engagements pour l'accueil des petits et grands :

1. Un accueil personnalisé pour les familles
2. Des animations adaptées pour tous les âges
3. Du plus petit au plus grand : à chacun son tarif
4. Des activités pour petits et grands, à vivre ensemble ou séparément
5. Tous les commerces et services sous la main
6. Des enfants choyés par nos professionnels.

FAMILLE PLUS, Un séjour en famille réussi, quelle que soit votre destination !

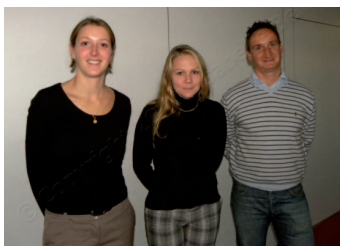
Le label FAMILLE est accordé pour une période de trois ans aux communes qui mènent une réelle politique d'accueil des familles et des enfants.

Il est accordé sur dossier de candidature et un audit de contrôle permet de s'assurer que les critères sont bien respectés. Des contrôles intermédiaires et un travail régulier permettent également une amélioration et une adaptation constante de l'accueil et de l'offre destinée aux familles.

Les professionnels d'hébergement, d'activités et de restauration s'engagent aux côtés des communes labellisées à mettre en place un accueil privilégié pour les familles.

FAMILLE PLUS s'engage sur :

1. un accueil personnalisé ;
2. des animations et des activités adaptées à tous les âges ;
3. des tarifs malins ;
4. une sensibilisation des professionnels aux attentes des enfants.



« Famille Plus, destination pour petits et grands » est le label auquel les familles peuvent se référer pour un séjour réussi !

Qui a obtenu ce label sur la commune ?

Suite à deux audits effectués par un cabinet spécialisé en avril et août 2010, les organismes, associations ou commerçants de la commune ont obtenu le label Famille Plus :

- Médiathèque « Lire Chez Nous », à l'Espace Kéraudy,
- Cinéma Le Dauphin, « Les Allumés de la Grande Toile » Résidence de l'Océan Bd de la Mer.
- «La Tréziroise », Espace Aquatique, Le Trez Hir.
- Centre Nautique « Nautisme en Pays d'Iroise », Le Trez Hir.
- « Bandit West School », Plage du Trez Hir.
- « Hostellerie de la Pointe St Mathieu », Pointe St Mathieu.
- « Hôtel Vent d'Iroise », rue du Lavoir, Pointe St Mathieu.
- « Camping Les Terrasses de Bertheaume », rte du Perzel.
- « Camping et chambres d'hôtes de Kéryel », Monique et Marcel SALIOU, Kéryel.
- « Résidence le domaine de Bertheaume », bd de la Mer,
- « La Marina », forum du Trez Hir.

En France, ce label comprend 40 destinations Montagne, 31 destinations Mer, 5 destinations Nature, 4 destinations Ville. Je vous invite à aller découvrir ces différentes stations à travers le site :

www.familleplus.fr

Réclamations des abonnés de Récréa

Pendant la période de fermeture certains clients titulaires des cartes d'abonnement RECREA ont demandé le remboursement des séances non utilisées, d'autres ont préféré les conserver car RECREA s'était engagé par courrier de prolonger les activités type RECREA dès la réouverture.

A la fermeture, RECREA a naturellement emporté l'ordinateur de commande de contrôle d'entrée et la base de données de sa clientèle. Devant la défaillance de RECREA pour la réouverture, la commune s'est trouvée dans l'obligation de changer le système de contrôle d'entrée et a créé sa propre base de données.

Par cette mise en régie provisoire, la commune ne s'est pas substituée à RECREA, cette dernière titulaire du contrat d'exploitation doit toujours à ses clients les prestations non réalisées. RECREA a déposé un recours au fonds pour résiliation de son contrat, de ce fait nous pouvons penser qu'elle ne souhaite plus exploiter la structure, elle devrait donc rembourser tous les détenteurs de prestations non réalisées.

La commune est très attentive à l'évolution de ce dossier, et ne peut que regretter cette attitude déplorable de l'exploitant, quelles que soient ses intentions vis-à-vis de la commune.

Les usagers détenant des anciennes cartes sont donc invités à prendre contact avec la société Recréa (Parc du Citis, 1280, route d'Epron, 14200 HEROUVILLE ST CLAIR – tél 02 31 73 20 10).

Nous demandons à tous les clients en difficulté de nous mettre en copie de leur demande de remboursement à RECREA, afin d'en tenir compte dans le calcul des risques imputables à RECREA.

Nous souhaitons vivement trouver une solution pour mettre un terme à cette déception de notre clientèle.

Fermeture technique semestrielle de la Tréziroise du 03 au 15 janvier 2011

Pour mémoire, fermée en mai 2007 pour problèmes de malfaçons, la piscine La Tréziroise a représenté un vrai challenge pour la nouvelle municipalité.



La récompense du travail acharné est aujourd'hui la satisfaction de constater que depuis sa réouverture le 13 juillet 2010, la piscine a fonctionné sans encombre ni fermeture pour le plus grand bonheur de tous.

Néanmoins, comme nous avons souvent eu l'occasion de le dire, la législation au niveau contrôle sanitaire des piscines impose une fermeture semestrielle pour vidanger les bassins et réaliser l'ensemble des travaux de maintenance indispensables après 5 à 6 mois de fonctionnement.

Après plus de 2 années d'études et de travaux par la municipalité et les entreprises retenues pour la réhabilitation de cet espace aquatique exceptionnel, la commune et la fidèle clientèle de la Tréziroise ont retrouvé avec bonheur cet espace de loisirs aquatique intergénérationnel.

La première fermeture semestrielle est planifiée pour la période du 03 au 15 janvier 2011. La commune profitera de cet arrêt technique pour faire réparer les verrières et ainsi résoudre les problèmes d'oxydation connus depuis longtemps. Le coût de réparation d'un montant de 128.000 € sera



pris totalement en charge par l'assurance dommages-ouvrages.

Pour info, la 2ème fermeture technique obligatoire depuis la réouverture de la Tréziroise est planifiée pour la 1ère quinzaine de juin 2011.

Bonne année 2011 à vous et à vos familles.

Jean-François LE DEUN
Adjoint aux travaux

Actions municipales - Voirie

Effacement des réseaux Rue St-Yves : l'opération se fera en 3 Tranches distinctes.

L'opération d'effacement des réseaux consiste en l'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de France Télécom.

Cette opération permet d'améliorer la

qualité visuelle du paysage, de limiter les problèmes d'incidents électriques dû à la tempête et surtout de pouvoir ultérieurement envisager un réaménagement complet de la voirie et des trottoirs pour un plus grand confort et une plus grande sécurité des

automobilistes et des piétons.

Après avoir terminé l'enfouissement des réseaux au niveau de la Rue de Kérouan, la municipalité s'est engagée à faire de même sur l'ensemble de la Rue St Yves.

Actions municipales - Voirie

Cela sera fait en 3 tranches bien distinctes afin d'aménager ultérieurement, dans les meilleures conditions possibles, cet axe principal extrêmement urbanisé allant du Trez-Hir au bourg. Les 3 zones concernées seront réalisées dans l'ordre suivant :

- la 1ère zone qui est en cours de réalisation est celle allant du bas de la Rue St-Yves au carrefour de la Rue de la Paix ;



- la seconde sera le tronçon de route situé entre le carrefour de la Rue de la Paix et le carrefour de la Rue du Perzel ;

- et la 3ème zone celle allant du carrefour du Perzel à la Rue du Lannou, c'est à dire au rond - point situé face au bureau de poste.

La commune est maître d'ouvrage des travaux tandis que la maîtrise d'œuvre est assurée par le SDEF (Syndicat départemental d'énergie du Finistère) et le



syndicat intercommunal d'électrification (SIE) de St-Renan.

Le coût total des travaux de cette 1ère tranche (**hors rénovation future de la voirie et des trottoirs**) est de 387.000€ TTC. La commune bénéficie de subventions de la part du SDEF et du SIE de St Renan ce qui ramène la part communale à 280.000 €.

Commencés le 26 octobre dernier pour une durée de terrassement estimée à un peu plus de 2 mois, le chantier, après une interruption durant les fêtes de fin d'année (du 18/12/2010 au 03/01/2011) reprendra début janvier 2011 pour assurer les finitions et notamment le raccordement, la mise en place du matériel d'éclairage public puis en toute fin de chantier la mise en service des réseaux souterrains et la dépose du réseau aérien.

A noter que, comme indiqué lors de la réunion publique, l'accès des riverains de la Rue St-Yves a toujours été maintenu tout comme l'accès aux commerces du Trez-Hir. La réunion hebdomadaire du mardi à 9h30 permet aux riverains de venir s'informer de l'avancement du chantier.

Néanmoins, nous sommes conscients que ce type de travaux génèrent durant la période du chantier une certaine gêne aux riverains et à la population et un handicap passer à l'activité commerciale. C'est la raison pour laquelle, nous remercions très chaleureusement les commerçants et la population pour leur compréhension durant la durée des travaux de cette 1ère tranche.



Jean-François LE DEUN
Adjoint aux travaux.

Actions municipales - Sport

Maison des Sports

Le projet de construction d'un « club house » démarré depuis plusieurs mois maintenant commence à prendre forme.

Sur les conseils d'un élu, cette construction s'appellera : « **La Maison des Sports** ».

Après toutes les démarches obligatoires, le

permis de construire a été déposé, accepté et affiché au stade de Trémeur depuis quelques semaines.

Toutes les études préliminaires étant effectuées, les entreprises choisies à l'issue de l'appel d'offre, les travaux vont pouvoir commencer dans le courant du mois de Janvier.

Ces travaux sont prévus pour durer plusieurs mois.

Pour réduire le coût de ce projet, il a été décidé d'abandonner le bardage bois prévu en décoration sur la façade sud.

L'emplacement choisi se trouve près de la salle de sport n°1 afin de créer une liaison

avec cette salle par la porte du vestiaire des arbitres.

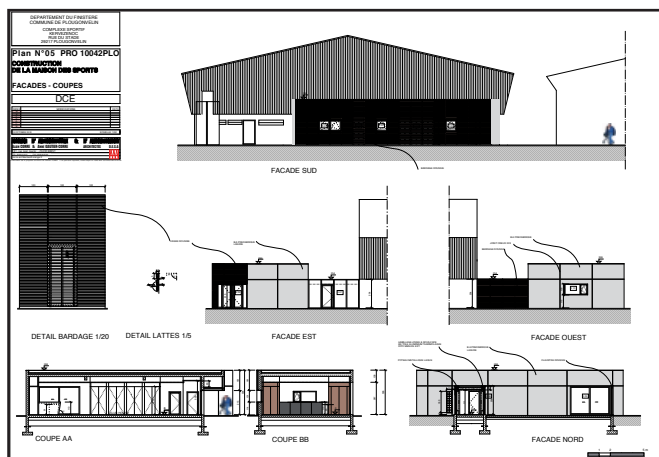
Il sera donc désormais impossible de venir en voiture à l'intérieur du stade de Trémeur et de stationner près des salles de sport.

Les sportifs se rendant dans les salles de sport n°1 et n° 2 devront donc désormais laisser leur véhicule sur le parking extérieur à l'enceinte du stade.

Pendant les travaux, tous les utilisateurs et sportifs pourront continuer leurs activités normalement et nous espérons que la gêne occasionnée sera minime.

Une fois réalisée, « la maison des sports » sera à la disposition des associations sportives pour les réunions ou autres événements. L'utilisation de ce lieu convivial à destination des sportifs nécessitera la rédaction d'une charte afin que chacun trouve son compte.

Yolande Rocher
Conseillère déléguée aux sports



Festival d'Armor 2010 : Opération «un but, un arbre»

Pendant le festival 2010, environ 300 buts ont été marqués par les différentes équipes venues se rencontrer à Plougonvelin et dans les communes partenaires.

Le public a pu apprécier des matchs d'une grande qualité tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité et du fair play.

Grâce à cela les communes partenaires ont reçu des arbres offerts par les organisateurs du festival. C'est ainsi que Plougonvelin a pu bénéficier d'une trentaine d'arbres.

Une cérémonie officielle de plantation de

quelques chênes pédonculés s'est déroulée sur l'aire de pique nique de Pradigou en présence des représentants du festival, des élus de la commune, de quelques enfants du « Conseil Municipal Jeunes » et du jardinier, le samedi 20 novembre.

Nous avons ainsi pu constater que le maire



savait aussi manier la pelle (même si les enfants l'ont un peu aidé).

Cette cérémonie fut suivie d'une réception à la mairie.

Les autres arbres seront plantés dans différents endroits avec les enfants du CMJ, là où il y a nécessité de replanter.

Le festival d'Armor 2010 a vécu, vive le festival d'Armor 2011 du 11-12 et 13 juin.

Yolande ROCHER

Délibérations du Conseil Municipal

4^E TRIMESTRE 2010

Conseil municipal du 23 septembre :

- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics : prescription du plan (unanimité)
- Centre aquatique Tréziroise : avenants aux marchés de travaux pour la réfection des bassins (21 voix pour et 5 abstentions)
- Syndicat Mixte de la Pointe St Mathieu :
 - Augmentation de la participation de la commune au syndicat mixte (unanimité)
 - Convention de mise à disposition ponctuelle de moyens (unanimité)
- Achat de terrain MME LE BEC pour l'extension de la résidence des mouettes (unanimité)
- Vente terrain CALVEZ/GENTIL (23 voix pour, et 3 abstentions)
- Modification des statuts de la CCPI (unanimité)
- Garantie d'emprunt Aiguillon Constructions (19 voix pour et 7 abstentions)
- Subvention au Comité des Œuvres Sociales (unanimité)
- Subvention à l'association « les amis du patrimoine » (25 voix pour et 1 abstention)
- Déclaration d'intention d'aliéner (unanimité)

Conseil municipal du 8 novembre :

- Achat d'un bateau pour l'Amath d'un montant de 9772,50 € ht (unanimité)

- Attribution de subventions
 - 5303,22 € à l'association de transport scolaire (25 voix pour et 2 abstentions)
 - 250 € à l'association Musikol pour le salon de la musique (unanimité)
- Remboursement de 598,70 €, à M SALLOT de la moitié du mur mitoyen (26 voix pour et 1 abstention)
- Lotissement de Gorrequéar : accord pour signature d'un avenant de 1 288 € HT au marché de maîtrise d'œuvre de M. KIBLER (unanimité)
- Fixation d'un tarif plancher de 15 € pour paiement par carte bancaire (unanimité)
- Décisions modificatives budgétaires (22 voix pour et 5 abstentions)
- Demande de subvention pour le Carrefour toul ibil (unanimité)
- Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine à la médiathèque (unanimité)
- Motion ligne TGV Brest Quimper (unanimité)
- Déclaration d'intention d'aliéner (23 voix pour et 4 abstentions)

Conseil municipal du 26 novembre

- Attribution des marchés de la maison des sports (unanimité)
- Cessions de terrains à MME CALVEZ - M. GENTIL, et à M. DOHOLLOU : enquête publique de déclassement (unanimité)

- Déclaration d'intention d'aliéner (unanimité)

Conseil municipal du 14 décembre 2010

- Attribution des marchés à bons de commande pour
 - Exploitation technique de la piscine (21 voix pour et 5 abstentions)
 - Ménage dans les bâtiments communaux (25 voix pour et 1 abstention)
- Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2011 (unanimité)
- Vote des tarifs municipaux 2011
 - Commune (21 voix pour et 5 abstentions)
 - Maison de l'enfance, piscine, centre Kéraudy (unanimité)
 - Office de tourisme et taxe de séjour : (21 voix pour et 5 abstentions)
- Vente de terrain aux Amitiés d'Armor (unanimité)
- Recensement de population : création de 9 emplois d'agents recenseurs non-titulaires (unanimité)
- Déclaration d'intention d'aliéner (unanimité)

Une idée pour un projet

En ce début d'année, nous profitons des quelques lignes qui nous sont accordées pour présenter nos vœux à tous les plougonvelinoises et plougonvelinois.

En mars prochain, cela fera trois ans que l'équipe majoritaire est en place.

Dans son programme, le Maire s'était justement engagé à réaliser toutes ses promesses électorales. Parmi celles-ci figurait notamment l'organisation d'une

manifestation en lien avec l'identité de la Commune.

Or depuis tout ce temps, on ne peut pas dire que l'équipe majoritaire se soit préoccupée de ce projet. Mais peut-être manque-t-elle d'idées ?

L'année 2012 marquera les 500 ans de la bataille de La Cordelière et les fêtes maritimes de BREST 2012.

Pourquoi ne pas profiter de ces événements pour organiser une manifestation à cette période. Cela permettrait de fédérer à nouveau l'ensemble de la population, des associations locales et des communes environnantes.

L'équipe municipale dispose de toute l'année 2011 pour le préparer.

Consulter notre blog :

plougonvelinavenir.wordpress.com

Informations municipales

Rendez vous avec la municipalité

Israël BACOR

Maire : bacor@plougonvelin.fr

Les adjoints au maire :

- Raymond QUERE

1er adjoint

Adjoint à la Communication

le mardi de 10H à 12H

et le samedi de 10H à 12H

- Sylvie LANNUZEL

Adjointe à l'Urbanisme et Comité de l'Anse

le samedi de 10H à 12H

- Jean-François LE DEUN

Adjoint aux Travaux, réseaux et Treziroise

le mardi de 10H à 12H

et le samedi de 10H à 12H

- Marie-Thérèse SIMPLEX

Adjointe aux Affaires sociales et aux Aînés

le mardi de 10H à 12H

- Pascale GROUX

Adjointe à la Culture

et aux Animations

le mercredi de 10H à 12H

- Alain CARIOU

Adjoint aux Ecoles, Enfance - Jeunesse et Maison des Jeunes

le lundi de 15H à 18H

- Annick DESHORS

Adjointe aux Finances

et au Tourisme

le mardi de 15H30 à 18H

Les conseillers délégués :

- Yolande ROCHER : Sports, et les associations sportives, Office des Sports

- Martine STEPHAN : Développement durable, Environnement, Agriculture, Transports

- Georges PELLEN : Développement économique et artisanat, Revalorisation du bourg, Contrat DSP Treziroise

- Jean Claude AMIL : Sécurité ERP, Valorisation du petit patrimoine, Patrimoine historique et culturel

Nos services

☎ 02.98.48.30.21

www.plougonvelin.fr

- Isabelle TISON

Directrice générale des services :

dgs@plougonvelin.fr

- Mairie :

mairie@plougonvelin.fr

- Service état-civil :

accueil@plougonvelin.fr

- Service urbanisme :

urbanisme@plougonvelin.fr

Service social :

social@plougonvelin.fr

- Service ressources humaines et élections :

rh-elections@plougonvelin.fr

- Service comptabilité :

comptabilite@plougonvelin.fr

- Police municipale :

police@plougonvelin.fr

- Office de tourisme :

tourisme@plougonvelin.fr

- Maison de l'enfance :

maison.enfance@plougonvelin.fr

- Cantine :

cantine@plougonvelin.fr

- Espace Kéraudy :

accueil@espacekeraudy.com

- Service technique :

technique@plougonvelin.fr

- Bulletin municipal :

bulletin@plougonvelin.fr

Ouverture de la mairie

Lundi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Mardi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Mercredi

de 08H30 à 11H45

FERME l'après-midi

Jeudi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H30

Vendredi

de 08H30 à 11H45

de 13H30 à 17H00

Samedi

de 09H00 à 11H45

FERME l'après-midi

état-civil uniquement.

Etat-civil

Naissances :

Rose **LEOST**,
domiciliée impasse de la Butte

Alexis **LE ROUX**,
domicilié 14 rue de la Presqu'île

Nelly **HEYDLER**,
domiciliée 20 rue du Bel Air

Décès :

François **HALL**, 81 ans,
domicilié 5 rue de la Paix

Maurice **GELLA**, 81 ans,
domicilié 1 impasse de Keravel

Simonne **LE FEBVRE**, 87 ans,
domiciliée rue des Mouettes

Renée **LE COAT de KERVEGUEN**,
85 ans, domiciliée rue des Mouettes

Recensement de la population

En 2011, le recensement des habitants de la commune va être réalisé.

Ce recensement débutera le 20 janvier et se terminera le 19 février 2011.

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes ainsi que les statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de nos communes.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de la commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 20 janvier 2011.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans un logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. Il reprendra ces questionnaires lorsque ceux-ci seront remplis. Il peut aussi vous aider à les

compléter.

Ces documents peuvent être remis à l'agent recenseur ou déposés en mairie **au plus tard le samedi 19 février 2011.**

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Autorisation d'occupation des sols

- Déclarations préalables :

DP n°10-133 :

Mr et Mme COATANE-GOUACHET
4 rue du Four
Rénovation d'une maison d'habitation

DP n°10-138 : AUTRET Philippe

9 rue des Bruyères
Clôtures

DP n°10-139 : SIBUET Robert

Le Goasmeur
division en un lot

DP n°10-140 : UGUEN Pierre-Marcel

12 ter rue de la Paix
Abri de jardin et remplacement d'une porte de garage par une porte simple

DP n°10-143 : TUAL Rémy

14 cité Gwël Kaer
Remplacement d'une porte de garage par une fenêtre et une porte fenêtre en pvc blanc

DP n°10-144 : LE NE René

rue du Vieil Amer
Clôture

DP n°10-147 : HACHET Jean

12 rue de la Paix
Sur pignon sud ouverture et pose d'une porte fenêtre

Sur arrière maison, côté véranda, ouverture et pose d'une porte fenêtre à la place de la fenêtre

DP n°10-148 : LE QUINQUIS Juliane

44 rue de Kérouanen
Abri de jardin

DP n°10-149 : SALLOT Paul

45 rue de Saint Mathieu
Clôture

DP n°10-150 : POLARD Odile

26 impasse de l'Armen
Abri de jardin

DP n°10-152 MARTIN Emmanuel

115 rue Saint Yves
Descente d'allège sur une fenêtre du pignon ouest

- Permis de construire :

PC n°10-55 : HMIDOUCHI Noureddine
Lotissement Les Hameaux de Kervezenoc (lot 13)
construction d'une habitation

PC n°10-57 : DIAZ-ANILLO Jean-François

3 lieu-dit Hent ar Feunteun
Extension d'une construction existante

PC n°10-58 : SALDANA Mikaël et

GUILLOU Morgane

Lotissement Les Hameaux de Kervezenoc (lot 12)
Construction d'une résidence principale

PC n°10-59 : JOURDAIN Guy et Gisèle

Impasse des Pierres Noires
Construction d'une habitation

PC n°10-60 : GRANDJEAN Stéphane

61 route de Porski
Extension et rénovation d'une construction existante

- Permis modificatifs :

PC n°10-15-01 : BOUSSOUGANT Yvon
Lotissement Les Coteaux de Ker Eol
Création d'une porte de service

PC n°10-16-01 : SAS Trécobat

Lotissement Les Hameaux de Kervezenoc
Déplacement de la baie sur le pignon sud et de la baie sur la façade ouest

- Permis d'aménager :

SNC Foncière Sésame

11 rue de la Paix
Suppression d'un lot, modification de la voirie pour faire une aire de giration et un chemin piéton à l'est

Cadastre

Pour rechercher, consulter et demander des planches de plans, connectez-vous sur

www.cadastre.gouv.fr

qui vous permet d'accéder au plan cadastral par internet.

Conseil en architecture

La commune met à la disposition de Plougonvelinois un architecte conseil.

Ce professionnel vous propose son aide pour votre extension ou vos nouvelles constructions.

Il est important de lui présenter vos intentions avant de déposer votre projet définitif.

Les prochaines permanences auront lieu les **7 janvier et 4 février 2011** de 14H00 à 16H30, **sur rendez-vous**, à la mairie de Plougonvelin.

Enquête publique

Une enquête publique se déroulera en mairie de Plougonvelin **du 17 janvier au 31 janvier 2011** inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, **concernant le déclassement du domaine public communal d'une parcelle** cadastrée D 1013, située à **Poulizan**.

Pendant toute la durée de l'enquête, les tiers intéressés pourront prendre connaissance

du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie consigner leurs observations sur un registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au nom du commissaire-enquêteur en mairie de Plougonvelin (29217).

Monsieur LOAEC Robert a été désigné pour remplir les fonctions de **commissaire-enquêteur**.

Il **recevra** en mairie les personnes intéressées le **lundi 17 janvier de 9h à 11h30 et le lundi 31 janvier de 14h45 à 17h30**.

Toute personne pourra, après enquête publique, prendre connaissance en mairie du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur.

Maison de l'enfance

Le programme de l'accueil de loisirs est disponible à la structure ou sur le site internet de la commune espace enfance/jeunesse. Les inscriptions se font à l'avance pour la journée, ½ journée avec ou sans repas.

L'entrée à la halte garderie se fait désormais par la nouvelle extension récemment achevée (côté rue du Lannou). Merci aux parents de respecter l'utilisation du parking situé près de cette entrée et de ne pas stationner le long de la cour de l'école du Sacré Cœur.

Treziroise

L'Espace Aquatique Treziroise sera fermé du 1 au 16 janvier inclus pour maintenance technique. Réouverture le lundi 17 janvier.

Horaires d'ouverture au public en période scolaire :

Jours	Matin	Midi	Après-midi / Soir
Lundi			14h à 19h
Mardi		12h à 13h45	16h30 à 22h
Mercredi			15h à 19h
Jeudi		12h à 13h45	16h à 19h
Vendredi			16h30 à 22h
Samedi			14h à 19h
Dimanche	9h à 13h		15h à 19h

Office de tourisme

L'équipe de l'Office de Tourisme vous accueille
du **lundi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00**
et vous souhaite une bonne année 2011!



SERVICES DE L'OFFICE DE TOURISME:

Billetteries pour les îles Ouessant, Molène et Sein (cie Penn Ar Bed) et Océanopolis.

Location de vélos, et réservation de vélo à Ouessant.

ACCES INTERNET à l'Office de Tourisme, 1€ le quart d'heure et 0.20€ la page imprimée.

• • • • TAXE DÉPARTEMENTALE • • • •
• ADDITIONNELLE A LA TAXE DE • • • •
• SEJOURS: • • • •
• La Taxe départementale additionnelle à la • • • •
• taxe de séjours a été mise en place par la • • • •
• délibération adoptée par le Conseil Général • • • •
• du Finistère le 25 octobre 2010. Un courrier • • • •
• explicatif sera envoyé aux hébergeurs. • • • •
• Renseignements à l'Office de Tourisme. • • • •

CARTE PRIVILEGE :

Cette carte est accessible aux résidents de la commune de Plougonvelin, elle est nominative, et valable 2 ans. Elle permet de bénéficier de tarifs à l'espace aquatique Treziroise et sur certains spectacles à l'espace Keraudy.

Rendez-vous à l'office de tourisme de Plougonvelin avec une photo d'identité par personne, carte d'identité ou le livret de famille et un justificatif de domicile. (Validité 2 ans. Coût 3€).

FORT DE BERTHEAUME :

Visite sur demande pour les groupes. Renseignements et réservation à l'Office de Tourisme. 3€/personne. 2€ pour les enfants de -11ans

CENOTAPHE DE ST-MATHIEU :

Le Cénotaphe est ouvert les weekend de 12h à 17h30.

PHARE DE LA POINTE SAINT-MATHIEU ET LE MUSEE DE L'ABBAYE :



Prochaine ouverture : pendant les vacances de Pâques. 3€ / personne, 1€ de 4 à 9 ans.

Visites pour les groupes sur réservation.

Pour plus d'informations, contacter le 02 98 89 00 17.

DECOUVRIR PLOUGONVELIN A PIED ET A VELO :

Partez à la découverte du Patrimoine de Plougonvelin à pieds, à vélo ou à VTT.

8 circuits de randonnées sont disponibles à l'OT. 0€20/ fiche.



Les lundis, l'association Gymnique de Plougonvelin vous invite à une séance de découverte de Plougonvelin et ses environs, bord de mer et campagne lors de randonnées pédestres de 10 à 12km chaque lundi matin (sauf férié). Rendez vous sur le parking stade du Trémeur. départ à 9h précises. GRATUIT.

Rens 02 98 48 30 18 ou 06 79 24 45 56.



L'AGENDA du mois

✓ **Mercredi 05 janvier de 10 h 30 à 11 h 30, l'heure du conte** pour les enfants souhaitant écouter histoires et contes

✓ **Mardi 11 janvier 2011 à 18 h 30, "Rencontre des lecteurs"** : Il s'agit d'une **causerie autour d'un ou plusieurs ouvrages**. C'est un rendez-vous donné aux lecteurs pour partager, échanger sur le plaisir, l'émotion, le ressenti que procure la lecture d'un livre.. Ouvert à tous publics

"La rencontre des lecteurs"



Une "causerie" autour d'un ou plusieurs ouvrages qu'ils ont lus.

C'est un rendez-vous donné aux lecteurs pour partager, échanger sur le plaisir, l'émotion ... se rencontrer.

Ouvert à tous publics

le 11 janvier 2010 - 18h30 à la médiathèque.

✓ **Mardi 11 janvier de 9 h 30 à 10 h 30,** rencontre des bébés lecteurs (enfants de 6 mois à 3 ans)

Médiathèque

✓ **Mercredi 12 janvier de 10 h à 10h30 et 10h45 à 11h15,** l'English Playtime, séance récréative pour les enfants de 5 et 6 ans.

✓ **Mardi 25 janvier de 9 h 30 à 10 h 30,** rencontre des bébés lecteurs (enfants de 6 mois à 3 ans)

✓ **Mardi 01 février à 18 h 30, "Mardis de la Médiathèque"** - Les médecines alternatives

Présentation et débats animés par les Drs A. Le Martret et J.P. Cornec. Acupuncture, Ostéopathie, homéopathie... autant de disciplines et techniques au service de la santé au quotidien. Cette conférence est gratuite.

✓ **Mercredi 02 février de 10 h30 à 11 h30, l'heure du conte,** pour les enfants souhaitant écouter histoires et contes.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS

La Médiathèque s'est dotée d'un nouveau fonds de CD AUDIO constitué d'une grande diversité de genres musicaux. De plus, de nouveaux DVD (fictions et documentaires) viennent d'être mis à disposition par la Bibliothèque Départementale du Finistère.

Contact : ☎ 02 98 38 03 83 - mediatheque@espacekeraudy.com

LES HEURES D'OUVERTURE

Lundi	11 h 00 à 12 h 00
Mardi	16 h 30 à 18 h 30
Mercredi	16 h 30 à 18 h 30
Jeudi	11 h 00 à 12 h 00
Vendredi	17 h 30 à 18 h 30
Samedi	14 h 30 à 16 h 30.

*Les bibliothécaires
vous souhaitent
une bonne année 2011*

Les Mardis de la Médiathèque
MARDI 1 février 2011 à 18 h 30

LES MEDECINES ALTERNATIVES

Présentation et débats animés par
Les Docteurs Armelle Le Martret et Jean-Paul Cornec

Acupuncture, ostéopathie, homéopathie ...
Autant de disciplines et techniques
au service de la santé au quotidien

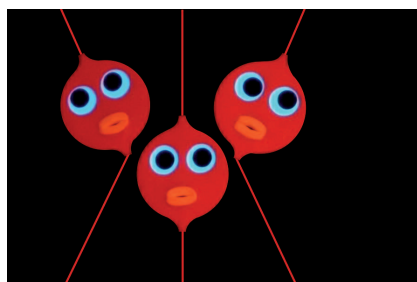
Gratuit - tout public



Toute l'équipe de l'Espace
Keraudy
vous souhaite une bonne et
heureuse année 2011.



ZBOÏNG



Samedi 15 janvier 2011 à 18h00

Par la compagnie imaginaire

Dans l'obscurité totale, un drôle d'oiseau fluo apparaît soudain. Perché sur un arbre orange, il s'éveille lentement... Ou en est-on? Chez les hurluberlus de la planète zboïng. Des personnes rigolos (culbutos, bouche chantante, serpent rose ou encore têtes-ballons) qui s'animent comme s'ils étaient vivants, sans paroles, juste avec quelques bruitages et au rythme de musiques savamment choisies. Les deux comédiens, qui restent invisibles pendant toute la représentation, manipulent avec une dextérité incroyable les marionnettes et autres objets fluorescents. Ils utilisent

une technique originale, celle de la lumière noire, et l'effet est magique. Leur création pleine d'humour, étonne et séduit. (Télérama)

À partir de 3 ans, durée 40 mn

Marionnettes : **Pierre Luciani, Monika dzsinich**

Tarifs : 9€ normal / 7€ réduit / 6€ abonné / 4€ - de 12 ans / **Placement libre**

Pour + d'infos :

www.lacompanieimaginaire.com

TRIO EDF

Samedi 22 janvier 2011 à 20h30

Trois vieux briscards de la scène, sensibles, enjoués et espiègles.

Trois korrigans sortis d'une forêt celtique, sautillants et malicieux, ils chantent des airs venus de fond des âges, mais aussi des histoires bien ancrées dans notre réalité moderne.

Et chaque fois, les téléspectateurs s'en

vont avec le sourire, un instant de plaisir et de bonheur est passé, irremplaçable, petit miracle de la scène.



Avec : **Gérard Delahaye, Patrick Ewen, Melanie Fannec.**

Tarif : 16€ normal / 13€ réduit / 10€ abonné / 6€ - 12 ans

Durée : 1h30 / **Placement numéroté**

+ d'infos :

www.myspace.com/ewendelahayefavennec

PASSAGE SECRET un étrange concert

Vendredi 28 janvier 2011 à 20h30

Par la compagnie Marmouzie

Deux musiciens voient leur concert interrompu par **une voix mystérieuse**. Fascinés, ils cherchent à **communiquer avec elle par la musique**. Tout à coup apparaît **un œil** sur le décor. Ainsi débute une aventure extraordinaire, une **rencontre avec une femme** qui à chaque instant se révèle un peu plus, **un œil, une bouche, un visage...**

Ce **spectacle musical à la fois onirique et plein d'humour** donne l'occasion de faire entendre aux enfants et à leurs parents du jazz dans **une histoire drôle et intrigante**. Suspens, rires, effets spéciaux, tous ces éléments sont réunis sur scène pour entraîner les spectateurs au cœur d'une **histoire passionnante dédiée à la musique**.

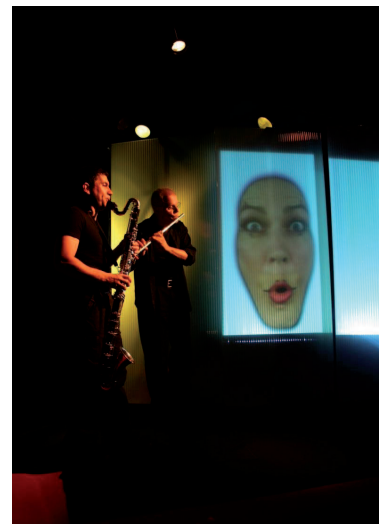
À partir de 6 ans

Mise en scène : Catherine Le Flochmoan

Clarinettes : Christophe Rocher ; piano flûte ; Christopher Bjurström avec la **présence filmée et la voix d'Elise Caron**.

Tarifs : 9€ normal / 7€ réduit / 6€ abonné / 4€ - de 12 ans /

Placement libre



DETOURS DE PUB

Peintures de François Le Chartier

Visible du 14 janvier au 15 mars 2011

Détournement d'objets publicitaires (affiches, plaques émaillées, cartons) Reprendre le visuel et se l'approprier de façon ludique en rebondissant sur

l'actualité, tout en gardant un équilibre entre le temps passé et le temps présent. « Il en résulte un contraste entre, d'un côté, les couleurs vives et les motifs débordants des réclames de l'époque et, de l'autre côté, des messages quasi subliminaux, un brin subversifs ».

Savoir rendre sérieux ce qui est ludique ce qui est sérieux.

+ d'infos : www.f-lechartier.com



Contact :

La billetterie est ouverte du mardi au vendredi de 10H à 12H et de 14 H à 18 H ainsi que le samedi de 10H à 12H (fermeture les lundis).

Renseignements et réservations au 02.98.38.00.38

Souvenez vous...

Et si on parlait de cette belle salle qu'est Kéraudy ? Voilà les chroniques des derniers spectacles.

Hamid DRAKE



Le vendredi 8 octobre 2010 avec Atlantique Jazz

Ambiance Saint Germain des Près, pour cette jazz-party. Belle et bonne ambiance, nous sommes confortablement installés sur la scène. Cela donne un caractère intimiste à la soirée. Le bar est à notre disposition derrière nous.

Au programme : un batteur percussionniste : Hamid DRAKE et au vibraphone : Pasqual MIRRA. Ils vont jouer en duo. Ces deux musiciens ont chacun leur personnalité et le premier est une pointure, il joue avec Archie SHEPP, Don CHERRY, Herbie HANCOCK ; il parcourt le monde, il était au nombre des vedettes au Veneto Jazz Festival et il passe ici, dans notre salle à Plougonvelin. Son solo à la batterie fût tout simplement un prodige : une technique éblouissante ! Il nous charme littéralement quand au fram drum il donne de sa belle voix grave un de ces chants afro-américain de la meilleure facture. Une intense complicité

le lie à son partenaire pour ce concert. En découle une extraordinaire fluidité dans les nombreux échanges auxquels ils se livrent, la virtuosité de cet homme est hors du commun. Une très belle prestation, que du plaisir !



WOJAPI



Par Morisse et Compagnie, le vendredi 29 octobre 2010

C'est une histoire qui se raconte à voix basse, pour ne pas troubler la féerie du moment : imaginez dans la grande salle de réception, un vaste teepee est là, posé, il nous attend. Mais ça n'est pas si simple, il y a un rituel : on y pénètre par tout petits groupes après avoir enlevé ses chaussures, c'est ainsi chez les Amérindiens ; car c'est de trois contes de cette vaste contrée du monde dont il est question cet après midi. Et c'est beau ! La conteuse, Muriel

ARNACE, sur un ton parfois badin, souvent prenant, toujours juste, nous fait découvrir la vie de ces indiens d'avant l'arrivée des blancs, leurs code de conduite*, leurs parcours dans la vie, rude parfois, mais aussi galante et romantique lorsque qu'en vient le moment. Les enfants (dont j'étais pendant tout ce temps), étaient subjugués au fil de ces histoires. Joseph ARNACE à la flute, au tambour, au chant est plus vrai que nature. Et il faut aussi que je vous dise les instants magiques où, en ombre chinoise, les personnages des scènes contées sont projetés sur la toile du teepee, il y a quelque chose de plus dans ces moments là : les yeux brillent de plaisir !

**Avant de juger ton voisin, il faut faire cinq kilomètres dans tes mocassins. Proverbe amérindien.*



JE RENTRE À LA MAISON

Par la Compagnie à Petits Pas, le vendredi 22 octobre 2010



C'est une immersion en Terra Incognita que nous propose la Compagnie à Petits Pas. Trois acteurs de la troupe ont vécu deux mois (en observateurs, en diaristes et finalement en rapporteurs) parmi les vieilles personnes qui séjournent à l'hôpital gériatrique de Port Louis. C'est comme une île dans la ville, on y vient ou pas, on s'y amarre ou pas, on y a des visites ou pas, on y vit plus ou moins bien. Et on y finit sa vie, pas par attachement mais parce que changer d'île est difficile, à cet âge ... Car c'est de vieillesse dont il est ici question.

Un grand bravo à la troupe : la restitution est saisissante. Par un jeu subtil de changements à vue, de délimitation de zones d'évolution et surtout par l'utilisation de masques, les trois comédiens nous font vivre le quotidien et le rare exceptionnel de ces gens (comme moi et vous) ainsi confinés en cet endroit. C'est là qu'ils «sont». Ne disent-ils pas d'eux mêmes : «... nous sommes de passage ici». Dernier passage, dernier port, dernier amarrage ... - « Je marche pour ne pas penser » dit une pensionnaire. - «Plus de maison, votre fille l'a vendue ... !» dit cet autre. La voix off - « Pour bien vieillir, il faut faire ce que vous aimez » Mais que leur reste-t-il dans cet univers très limité ? Du lit au fauteuil, du fauteuil à la salle à manger, de la salle à manger au foyer, du foyer au lit et le lendemain, du lit au fauteuil, du fauteuil à la salle à manger, de la ... Vie en spirale, vite réduite à une vie en cercle fermé à l'intérieur duquel « ils » tentent d'exister. On y va finir sa vie. Dans un espace immuable, dans un lieu qui ne change pas mais qui se rétrécit chaque jour. Breuhhh ! Problème de Société, notre Société ! ...

C'est remarquablement joué. Ils sont trois Isabelle ÉLIZEAU, Frédéric REBIÈRE, Yanno BENAY sur un texte et une belle mise en scène de Léonor CANALES.

MADO FAIT SON SHOW

Le vendredi 12 novembre 2010

Et la revoilà ! Deux ans qu'elle n'était pas venue.

Elle arrive par l'accès spectateurs, son cabas à la main ! Tout de suite ça démarre ; fort : la poursuite qui ne la trouve pas, la famille : «- des fois tu te demandes »...

Il faut y aller pour rire. Pour rigoler. C'est vrai que ça ne vole pas toujours très haut ! Et même assez souvent au dessous de la ceinture «Le mâle de Kersauzon» Les effets sont un peu forcés « Ils ont mis tout les sièges dans la même salle ! » Les jeux de mots un peu lourds : «Il faudrait remettre

l'écu, c'est ça qui fait marcher le monde» et lorsque que l'on voit très haut ses jambes : « Ben quoi ? ça éduque les jeunes et ça rappelle des souvenirs aux vieux ! »

Mais on a bien rigolé et de bon cœur. Par ces temps de remaniement, il ne fallait pas en perdre l'occasion. Té ! Si ça vous manque, appelez donc le Bar des Oiseaux au 0493802733.

Performance dansée

de Léonard RAINIS (Par la Compagnie

LE PÔLE à Lorient)

C'était le 15 octobre 2010

Effet de surprise, les six artistes nous emmènent à la médiathèque pour y danser sur de délicieuses lectures de correspondances, ô combien amoureuses, baignées d'une douce musique. Autant de motifs à danser. Chacun cherche son livre, pour en extraire des mots délectables dans un cheminement des plus agréables.

Après, il y a eu dans la grande salle : NA MINHA PAREDE ESCARLATE RETRATOS, Compagnie BALLETEATRO de Porto (Portugal).

APPETITUS (de ad patere)

Par le théâtre du Grain

Sur un texte et dans une mise en scène de Lionnel JAFFRES, le 3 décembre 2010

Il nous décrit le sinueux parcours du DÉSIR. Toute la Vie, ce désir est là, présent, sous-jacent, parfois insoupçonné, toujours latent.

Dans l'attente de ce je ne sais quoi, de cette occasion, de cette éventualité, de cette opportunité ? À tout âge. CARPE DIEM ? *«Je fais le Pendu en jupe pour montrer ma culotte» On va jouer «Au Docteur ou à Papa Maman !» PREMIER ÉMOI DÉSIR VIOLENT «Elle a mis sa robe vanille» Mon lapin est mort mon Amour de lapin Arrête de te taire (Pourquoi) tu ne dis rien ? CONVOITISE «Tu es jolie aujourd'hui» APPÉTIT SENSUEL «Vivre des choses» APPÉTENCE ... «J'avance Je vis !» Le gros risque... L'éveil exalté Tout ce qui compte c'est le gros risque ! Tu ne t'appartiens plus. Les vibrations. La mort c'est pas grave ! Quel parcours ! «Il faut que je... Il faut que je vive !»*

Spectacle interprété magistralement par Lisa LACOMBE et Alain MAILARD, accompagnés par ce surprenant musicien Jérôme KERIHUEL (bravo Monsieur !)

qu'il faudrait pouvoir entendre seul ! Et puis, il ne faut pas oublier de citer les mannequins géants. Leur rôle est ambivalent, toujours présents, blancs, impavides, impassibles, importants, intemporels, comme un rappel permanent, tellement pratiques qu'ils (nous) permettent de les charger de tout ce qui nous gêne, de tout ce qui nous va bien, de tout ce que l'on n'oserait pas (s') avouer...

Le désir, NOS DÉSIRS et si on en parlait à l'Autre ? Un thème de thèse, une Vie pour la faire !

SOUAD MASSI

Et quatre musiciens

Le 10 décembre 2010

Salle comble.

Wahoooooooo ! Ça commence fort ! Tout de suite dans l'ambiance. C'est un grand voyage qui s'annonce. Mais attention, derrière sa voix chaude, c'est un monde algérien en lutte qui s'exprime. Ses chants sont doux, ourlés de mélodies, couleurs nature, de là bas. Oui ça sent le soleil ! La Méditerranée ! Parfois c'est un peu grec, un rien espagnol, country et world music. La Berbère cependant n'est pas loin, pugnace, engagée. Mais c'est toujours beau. Le public joue le jeu. Elle apprécie. Un rien étonnée. «Je ne sais pas dire le nom de votre ville mais... merci. Dîtes, il y a quelqu'un qui voudrait chanter là, sur scène ? Généralement, il n'y a personne, pas de volontaire. Et voilà que descendant de tout en haut de la salle, un jeune homme arrive sur scène, un rien embarrassé -« Je fais du folk et ben voilà... » Elle lui tend SA guitare et il chante. Il est (très, très) bon : belle voix posée, bon musicien, et il chante une chanson de Souad MASSI. Ils chantent en duo. Instant d'émotion. Elle quitte la scène, elle pleure ! Intenses vibrations dans le public qui, muet dans l'instant, applaudit à tout rompre cet intermède imprévu.

Elle revient : «Tu es bien le seul garçon qui m'ait fait pleurer» Lui, il est déjà reparti à sa place. Le spectacle continue. C'est la salle des grands jours, une ambiance «Olympia»

Les rappels qui n'en finissent pas, un final d'anthologie. La scène au noir absolu, seule, fragile silhouette dans la blanche lumière violente de la poursuite. Chut ! Écoutez comme c'est beau.

©jeanmarcclin2010

Comité de jumelage

Le Comité de jumelage a besoin de votre soutien. Venez nombreux au repas convivial qu'il organise le **12 février au soir, à l'Espace Keraudy**. Menu comprenant : apéritif lozèrien, saucisse de Molène, pommes de terre au four, salade, dessert, café ; vin et eau en supplément. Animation pour les enfants ; animation musicale pour les adultes.

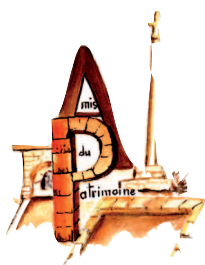
Tarif adulte, 15 euros ; tarif enfant jusqu'à

12 ans, 7 euros. **Inscriptions avant le 1er février** par les bulletins disponibles dans les commerces à partir du début janvier.

Créé en décembre 2008, le Comité est sur le point de finaliser un jumelage avec la commune d'Aumont-Aubrac (Lozère). Une charte va être signée et un voyage dans cette commune au printemps prochain est en préparation. Deux classes des écoles publique et privée d'Aumont-Aubrac

viendront nous visiter en mai et juin.

Un second jumelage avec la commune de Fisterra en Galice, où se situe le Cap Finisterre, équivalent de notre Pointe Saint Mathieu, est également en cours de réalisation. Pour apporter votre soutien aux bénévoles et mieux faire connaissance avec le comité venez nous rejoindre le 12 février.



Les Amis du Patrimoine de Plougonvelin

Mignoned ar Glad Plougonvelen

Les « Amis du Patrimoine » sont heureux de vous informer que **le site du**

lavoir de Bertheaume, situé au bout de l'impasse de l'Anse, est devenu pendant la deuxième semaine d'octobre un endroit merveilleux et très prometteur.

Ceci mérite une petite leçon d'histoire contemporaine ! La voici : Un jour d'automne 2008, une amoureuse de ce lavoir est venue nous demander de défricher et de mettre en valeur ce lieu chargé pour elle de beaucoup de souvenirs. Le travail nous paraissait colossal mais voyant sa détermination nous avons répondu à son appel.

Les amis défricheurs ont tout d'abord utilisé des faucilles, des fourches et des tronçonneuses, ensuite ils ont asséché le chemin et l'espace situé à droite du lavoir (buses, caillasses, tranchée ...). Il fut alors possible de commencer le défrichage de tout le site qui était devenu une décharge envahie par la broussaille. Nous y avons découvert toutes sortes d'objets (morceaux de briques, de tuiles, de ferrailles, déchets de jardin...). Ce sont les ronces et les orties qui nous ont donné le plus de mal, un après-midi des courageuses ont déterré des dizaines de mètres de racines, un

tronçonneur en les observant a déclaré avec humour qu'il se demandait si nous n'étions pas revenu au temps des bagnes et de l'esclavage !

Les amis ont ensuite nettoyé la citerne et le local tout proche, la citerne était utilisée avant l'arrivée de l'eau courante par la colonie de la marine. Le local n'avait plus de toit, nos adhérents anciens couvreurs ou bricoleurs à la retraite se sont mis à l'ouvrage. Tous ces travaux se sont déroulés entre l'automne 2008 et la fin de l'été 2010, il faudrait compter le nombre d'heures de

travaux acharnés pendant ces deux années !

Revenons à la deuxième semaine du mois d'octobre : il y avait du côté gauche du ruisseau de gros blocs de béton et un énorme arbre mort. Les

services techniques sont venus et en une semaine le terrain a été labouré et la pelouse semée ! Le 26 novembre, 4 palmiers offerts par un adhérent ont été plantés et 10 chênes pédonculés ont été offerts par l'opération : « Un but = un arbre » du tournoi de foot.



Le site du lavoir de Bertheaume



Chute d'eau à la sortie du lavoir

Le 29 octobre à l'Hippocampe nous avons remercié tous ceux qui nous apportent leur aide d'une manière ou d'une autre. Après un concert assuré par deux adhérentes et 3 copains ce fut le verre de l'amitié accompagné de succulents gâteaux. Notre association ne pourrait pas vivre sans toutes ces personnes qui reconnaissent les efforts que nous faisons pour embellir le patrimoine de notre commune. **N'hésitez pas à venir nous rejoindre, chaque nouvel adhérent est pour nous un véritable trésor !**

Contacts :

Tél : 02 98 48 38 15 ;

e-mail : bayou.gelebart@orange.fr

F.G.

(Pour les Amis du Patrimoine de Plougonvelin)

Association Bertheaume : Cap sur 2011



L'association Bertheaume a tenu son assemblée générale le 5 novembre dernier. L'occasion pour les 90 bénévoles de faire le point sur les activités de l'année passée, d'esquisser celles de l'année à venir, et d'élire le nouveau conseil d'administration.

Avec près d'une vingtaine de manifestations, l'année 2010 aura ainsi

été particulièrement dense. Point d'orgue de la saison, le spectacle « Si Bertheaume m'était conté » dont le succès ne se dément pas année après année. Comme en 2009, l'association a également prêté son concours à l'organisation de la fête pédestre « La littorale ». L'association a aussi participé aux Journées du Patrimoine à Plougonvelin et à Roscoff, ainsi qu'au spectacle du château de Kergroades, sans oublier une participation au tournage d'un documentaire pour l'émission télé THALASSA.

La bonne santé de l'association permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Les principales activités devraient donc être reconduites l'année prochaine. De quoi donner bien du travail aux couturières et aux accessoiristes de l'association pour la confection des costumes et des décors. Avis aux actuels et futurs bénévoles.

Renseignement : bertheaume.wordpress.com

Le Président
Bertrand AUDREN



Korn ar vrezhonegerien

Bloavez mat d'an holl.
Tud an Arvor, tud an Argoad, laouen deoc'h holl.
Eur bloavez mat d'al labourer,
eost druz d'e barkeier.
Bloavez pesked d'ar pesketour.
Bloavez arc'hant d'ar micherour.
D'ar paotr yaouank, d'ar plac'hig koant,
eun dimezi, hervez o c'hant.
D'an daou bried, bugale vat.
Yec'hed ha karantez d'an holl.

*Bonne année à tous
Gens de la côte et de la terre, joie à tous.
Une bonne année au cultivateur,
une moisson abondante dans ses champs.
Une année généreuse en poisson au pêcheur.
Une année de bon salaire au travailleur.
Au jeune homme et la jeune fille, le mariage dès leur désir.
Aux deux époux, de beaux enfants.
Santé et amour à tous.*

Reprise du groupe de conversation le jeudi 13 janvier à 18H. Ouvert à tous.

René Le Moign



Bonne année
et Bonnes
Pellicules 2011 !

Je ne parle pas ici des petites peaux mortes que l'on trouve le plus souvent sur les têtes en friche, mais bien de celles, cinématographiques, qui ne manqueront pas de défiler sous vos yeux ébahis, émerveillés, humides ou mi-clos (ça arrive), lors des douze prochains mois. Vous avez, amis spectateurs, répondu présents en 2010 et nous vous en remercions. Mais nous n'allons pas pour autant sortir nos petits mouchoirs ! Pour nous, ce n'est qu'un début car, comme je le disais à mon oncle Boonmee l'autre jour, le cinéma de proximité est, à l'instar d'un facebook ou d'un twitter, le meilleur réseau social que je connaisse ! Le meilleur remède contre la mertitude des choses ! En venant au cinéma vous pouvez rencontrer un bel et sombre inconnu, une potiche ou alors moi... moche et méchant. Mais au moins vous faites des rencontres ! Que ce soit dans la salle, sur l'écran... ou les deux.

Cinéma is good for you !

* 8 titres de films se cachent, plus ou moins, dans ce texte. La première personne qui nous donnera ces huit titres (par mail ou directement à la caisse du ciné) remportera 2 places de cinéma.

Les Loups de Mer

Après l'AG du 10 septembre 2010, Les loups de mer ont repris leurs répétitions tous les Lundis de 20h30 à 22h.

Des changements au niveau du Bureau, le départ de quelques membres et musiciens, ont amené l'association à recruter de nouveaux membres, fort aujourd'hui de 25 choristes et musiciens. Sous la houlette de notre chef de chœur JP SEGUIN, l'osmose entre anciens et nouveaux s'est réalisée dans l'harmonie et la bonne humeur.

Après une saison 2010 dense, l'année 2011 s'annonce très active. Les projets ne manquent pas : enrichissement du répertoire et diffusion de nos deux CD « Cap sur l'Océan et Toutes Voiles dehors ».

Les associations qui seraient intéressées par leur prestation peuvent contacter Michel Tusaccin au 02.98.38.02.37 ou Raymond Marrec 06.07.74.34.28.

Club Les Mimosas

Nous vous souhaitons une bonne année de joie et de bonheur à tous ainsi qu'une bonne santé.

Reprise des cours d'aquagym le lundi 17 janvier à Trez-Iroise.

Le bureau



L'Ecole intercommunale de musique et danse "MUSIKOL" est née le 4 juin 2010 de la fusion de l'association Euphonia et la section musique de l'Amicale Laïque de Locmaria Plouzané. Maintenant forte de plus de cinq cents élèves et vingt six professeurs de musique, cette structure s'emploie à faire rayonner la danse et la musique dans le sud du Pays d'Iroise. Le siège social est à l'espace Kéraudy en Plougonvelin. Les cours sont dispensés sur Plougonvelin, Le Conquet, Ploumoguier et Locmaria-Plouzané.

Coordinateur : Mathieu Bellec
Présidente : Tipari Le Gall
Vice-Président : Pierre Vasseur

VINGT QUATRE INSTRUMENTS ENSEIGNES :

Clarinette, trompette, guitare électrique, basse, classique, saxophone, piano, synthé, violon classique et traditionnel, alto, violoncelle, contrebasse, flûte à bec, flûte traversière, accordéons diatoniques et chromatiques, batterie et djembé, bombarde, cornemuse, flûte irlandaise et harpe celtique... et cours individuel de technique vocale !

LES ENSEMBLES INSTRUMENTAUX SONT OUVERTS A TOUS, ADULTES ET ENFANTS, ELEVES OU NON :



- Un orchestre d'harmonie composé de clarinettes, flûtes traversière, flûte à bec, trompette, saxo, piano, guitares, batterie se produit le mercredi soir de 19h à 20h à Kéraudy, salle de musique 3.
- Un ensemble d'accordéons chromatique avec en accompagnement guitares, basse, piano, batterie, etc se produit le lundi soir de 19h30 à 20h30 à Kéraudy dans le hall.
- Un ensemble à cordes composé de violon, alto, violoncelle, contre

basse se produit le lundi soir de 18h45 à 19h45 à Ti-Lanvenec dans l'auditorium.

AUTRES PRATIQUES ENSEIGNEES :

L'éveil musical à partir de la moyenne section jusqu'en CP.

La formation musicale : ou solfège enfants, ados et adultes

Le chant choral : Un atelier vocal adulte « la Chanterie » sur Plougonvelin et deux ateliers vocaux sur Locmaria Plouzané.

... Et LA DANSE

Renseignez-vous au 06 64 84 58 22

Inscriptions lors du forum des associations, sur Plougonvelin et sur Locmaria Plouzané.

Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Nous acceptons les chèques vacances.

Réductions pour les familles

Site : <http://musikol.e-monsite.com>

Mail : ass.muskol@laposte.net

Plougonvelin hand ball



Nous vous souhaitons une très bonne année 2011.

Handball, Le PHB

	15 janvier	22 janvier	29 janvier	12 février
Senior Filles 1	Reçoit : Pleyben	Reçoit : Cap Sizun	Se déplace à : Plabennec 2	Se déplace à : Morlaix/Plougonven
Senior Filles 2	Se déplace à : Locmaria à 21h	Se déplace à : Bourg Blanc à 20h	Reçoit : Plouvien	Se déplace à : Brest Métropole
Senior Gars	Se déplace à : Locmaria 4	Reçoit : Côte des Légendes	Reçoit : Locmaria 3	Se déplace à : Lesneven/Le Folgoet 3

Les horaires des matchs paraîtront dans le Télégramme et Ouest France.



USP

Matches du mois de JANVIER 2011

Dates	Equipe A « PH »	Equipe B « D2 »	Equipe C « D3 »
23 janvier	Reçoit Ploudalmézeau	Se déplace Brest Légion	Se déplace Ploumoguier
30 janvier 1 ^{er} match retour	Reçoit Plougastel Daoulas	Se déplace Brest Iroise	Reçoit Milizac

DERBY de la Coupe du Conseil Général le dimanche 9 janvier 2011 à 14 h 30

L'équipe A de l'USP se déplace à LOCMARIA

Venez nombreux les encourager.

BONNE ANNEE 2011

APAB



- L' **APAB** informe ses adhérents que la **Charte de la Mer** a été signé le 07 juillet 2010 à Paris avec le Ministre de l'Ecologie et du Développement durable Mr Borloo et le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Mr Bruno Lemaire et les usagers de la mer.

Pour plus de détails voir le site de l'APAB (rubrique lien internet).

- La **Préfecture Maritime** accorde le prolongement d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) de la zone de mouillage du Domaine Maritime de Bertheaume jusqu'au 31 décembre.

- La prochaine **Assemblée Générale** est prévue le 12 mars 2011.

- **Vœux 2011 :**

Bonnes fêtes de fin d'année, meilleurs vœux pour 2011, bons vents et bonnes pêches.



L'AGP vous invite à venir pratiquer des activités diversifiées, conviviales, pour le bien-être et le plaisir d'être ensemble.

Outre ces activités, l'AGP organise plusieurs évènements sur la commune.



le traditionnel Bain du Nouvel An sur la plage du Trez Hir, dont le succès est constant.



la Balade de Printemps (en partenariat avec deux autres associations, PHASE, l'ACP) qui se déroulera le dimanche 10 avril.



la sortie annuelle de la section randonnée-marche, organisée en mai, qui est ouverte à tous.



des marches à la journée le deuxième lundi du mois, dès le mois de mai.



une participation active à l'organisation de la "LITTORALE Saint-Mathieu-Bertheaume", le 19 juin 2011.



la participation des bénévoles à l'organisation du "Trail du Bout du

Monde", le 10 juillet 2011.

Dès ce début d'année, venez découvrir ou redécouvrir le plaisir d'entretenir votre forme en toute convivialité.

C'est encore possible, venez profiter des séances de découverte avant de vous inscrire. Renseignez-vous !

Le Conseil d'Administration et les animateurs

ont le plaisir d'inviter les adhérents à partager LA GALETTE DES ROIS Le vendredi 14 janvier 2011 à 20 h à l'espace Kéraudy à Plougonvelin. Pensez à vous inscrire avant le 8 janvier.

Contacts :

www.plougonvelin.agp.free.fr

E-mail : plougonvelin.agp@free.fr

Lisette Cocaïgn
Présidente de l'AGP

Une nouveauté à l'AGP, dès janvier 2011, LA MARCHÉ NORDIQUE



Vous ne connaissez pas encore la marche nordique et vous souhaitez vous initier, **Rendez-vous à partir du vendredi 7 janvier à 9 heures**

au Stade Trémur

pour une séance de découverte.

Les séances de marche nordique se dérouleront chaque vendredi matin hors vacances scolaires).

Pré-inscription souhaitable : plougonvelin.agp@free.fr

La Littorale



Le samedi 6 novembre, les organisateurs de la Littorale St Mathieu-Bertheaume avaient réuni leurs partenaires et bénévoles pour les remercier et présenter le bilan de la 2^{ème} édition, qui rappelle le succès, avec plus de 1000 participants.

Le bilan financier de la manifestation est largement positif et déjà les premiers contacts ont été pris pour proposer un éclairage sur la 3^{ème} édition de la Littorale, le 19 juin 2011.

L'ambition des organisateurs de cette fête pédestre est bien sûr de pérenniser cette journée sportive, placée toujours sous le signe de la convivialité.

Quelques idées nouvelles émergent : lots aux premiers coureurs dans chaque catégorie, possibilité d'accès sur l'îlot de Bertheaume aux randonneurs, challenge du club le mieux représenté, et au niveau animation : un point fort musical en milieu d'après midi... en maintenant le fil rouge de cette journée : sport, bien être, santé, diététique.

Renseignements : www.littorale-iroise.fr - Gérard Bergot : 06 85 06 80 32

PHASE



70^{ème}

anniversaire

Dans le cadre du souvenir qui touche à la période de la guerre 1939-1945, je souhaite voir paraître, sous ce titre, le témoignage de Plougonvelinoise et Plougonvelinois, de souche ou occasionnels, qui ont vécu, ici, ces événements. Nous nous attacherons tout au long des prochaines années à suivre au mieux la chronologie des événements. Des équipes de P.H.A.S.E. se déplaceront pour recueillir auprès des plus anciens d'entre nous leurs souvenirs d'ensemble et, dans un premier temps, plus particulièrement sur ce sujet. Dans ce numéro nous évoquons l'arrivée des Allemands. Voici, de madame Bernugat, des extraits du

Souvenir d'un passé très lointain

« Au milieu des années trente, j'étais encore trop jeune pour percevoir et surtout m'inquiéter de ces menaces, à peine murmurées, qui ont précédé le déclenchement de la seconde guerre mondiale.

Je vivais au Conquet avec mes grands-parents et mes parents, dans une « venelle » très calme, appelée le Streat-Hir. J'allais sagement à l'école des Sœurs, l'école Saint Joseph. Mon grand père Jean et ma grand' mère Angèle cultivaient nos deux petits jardins, ma mère Jeanne cousait à domicile et mon père Pierre, récemment promu second-maître [se] rendait souvent en vélo... vers la batterie des Rospects près de Saint Mathieu, gérée par Toulbroc'h...

La batterie était armée de pièces d'artillerie, trois au moins, une artillerie lourde, je ne m'en approchais jamais car les canons m'impressionnaient.

En ces années là mon père y faisait de fréquents séjours, il était de service le dimanche, très souvent, il lui arrivait de remplacer le gardien durant les vacances... nous allions le rejoindre avec ma mère, je trouvais la route un peu longue, la fin du parcours se faisait à travers champs jusqu'à la route Saint Mathieu-Plougonvelin où il y avait une sorte de petite maison qui abritait le projecteur censé détecter les avions ennemis, j'étais heureuse d'arriver à la batterie, c'était la liberté, l'espace, je cueillais des pâquerettes, des renoncules,

de la centaurée, j'oubliais la fatigue de la route, je découvrais les grands espaces...



Les bâtiments de la batterie étaient modestes, ... poste du factionnaire ... maison du gardien, de facture récente pour l'époque, une façade côté mer, de larges fenêtres, plus loin une grande baraque en bois, de couleur sombre, je l'appelais la « baraque noire », elle abritait la cuisine et une autre pièce de rangement sans doute. En réalité, le chemin venant de la barrière menait à la grève en bas, passant devant la maison du gardien, la baraque noire, ensuite, sur la droite toujours une grande butte de terre et surplombant la grève du Vaéré un bâtiment en longueur, d'un étage si mes souvenirs sont bons et qui devaient servir d'hébergement pour les marins, je le trouvais triste ce bâtiment tout en ciment. La petite anse du Vaéré était calme, vu qu'elle était en terrain militaire, ce n'était pas une plage mais les cailloux cachaient des bigorneaux.



café Vaéré

Face à la crique, se détachait, seule sur la verdure et un peu en hauteur la maison de Madame Gilet, une brave vieille dame, en coiffe, vêtue de noir comme les paysannes du pays, elle tenait là un débit de boissons, je revois la pancarte apposée

sur la modeste maison, avait-elle une modeste retraite et vivait-elle de ce petit commerce en complément ? Elle était d'une grande gentillesse, les marins s'y rendaient sûrement mais quelle solitude au milieu de nulle part, l'océan déchaîné parfois, qu'est-elle devenue aussi Madame Gilet dans la tourmente qui a suivi ?

Le premier gardien que j'ai connu très peu et dont je ne me souviens que vaguement était le maître principal Calvez. Je me souviens mieux de son épouse, une petite femme fluette au chignon impeccable, très douce, elle m'avait rapporté de Lourdes une petite médaille en émail bleu que j'ai longtemps portée. Mr et Mme Calvez étaient Brestois il me semble.

Je me souviens beaucoup mieux de Pierre le Breton qui était gardien titulaire, il habitait sur la batterie avec son épouse Louise et leurs deux fils Louis et Yves

Les hommes de la batterie des Rospects ont dû, je pense, quitter la batterie le 17 juin 1940 après avoir saboté les pièces d'artillerie et tout le matériel, ils auraient d'après une revue que j'ai lue, quitté les lieux à pieds pour se rendre à la plage de Bertheaume d'où ils ont embarqué pour l'Angleterre, à la hâte car l'occupant était à nos portes.

Le 19 ou le 20 juin, dans l'après-midi, je suis allée avec ma mère récupérer le vélo que mon père avait confié à un fermier, à la ferme de Kerautret, à notre retour, à hauteur du cimetière de Lochrist, nous avons vu venir au loin des side-car et des hommes en uniformes allemands, nous nous sommes plaquées contre les fusains à l'intérieur et nous les avons entendu passer, c'était le début de l'occupation et cela allait durer quatre années.

Les Rospects après la guerre ont été très longtemps « terrain militaire » et le lieu interdit ; je disais à mes enfants que j'avais beaucoup de souvenirs en ces lieux clôturés il y a si longtemps ... j'ai essayé de renouer les fils, à défaut d'être parfait, ce sera authentique. »

Rémy Le Martret,
président de PHASE

U.N.C. Plougonvelin

Commémoration du 11 novembre 2010

Les éléments de ce jour (pluie et vent) ont eu raison de notre volonté de faire l'ensemble de la cérémonie en plein air. Aussi, les Anciens Combattants, accompagnés du Maire, Israël Bacor, et de plusieurs de ses adjoints(es), de deux jeunes du récent Conseil Municipal Jeunes et leur famille, ses sont rendus devant le Monument aux Morts : sonnerie du clairon pour le lever des couleurs, puis dépôt de gerbes (gerbe municipale et vase avec 67 roses rouges symbolisant les 67 «poilus» de Plougonvelin tués au combat), minute de silence, sonnerie aux Morts parfaitement exécutée par Pierre Lucasse.

Nous avons regagné pour les allocutions l'Espace Kéraudy. Le Président de l'UNC, Edmond Roubelat, s'exprimait en ces termes : *«durant de nombreuses années, la «loi» du silence a régné sur la guerre 14-18, à un tel point que dans le début des années cinquante, notre professeur d'histoire en terminale est resté muet sur le sujet. Critiquer la tactique établie, critiquer les généraux était considéré comme un sacrilège.*

Ce matin du 11 novembre 2010, en découvrant l'éditorial de François Régis Hutin dans l'Ouest France du jour, je me suis dit : au lieu de t'en tenir à des propos sévères sur cette guerre et leurs Etats-Majors, pourquoi ne pas lire tout simplement une partie de cet éditorial qui me paraît parfaitement adapté : aussitôt dit - aussitôt fait .»

Suicide collectif et héroïsme

«L'abominable tuerie que fut la Grande Guerre cessa enfin le 11 novembre 1918, voici presque un siècle. Pourtant, si éloignée que soit cette

époque, nous commémorons encore avec émotion les événements qui marquèrent si profondément les pays d'Europe. Bien sûr, c'est d'abord l'héroïsme des combattants que nous saluons ainsi. Que l'on songe à ce qu'ils subirent durant quatre années, aux sacrifices qu'ils consentirent, aux peurs, aux angoisses, aux blessures qui les atteignirent, on ne peut qu'être admiratifs. On voit là ce qu'un homme peut accepter pour préserver sa patrie, promouvoir ses valeurs, sauvegarder son idéal.

Mais ce que supportèrent les soldats français de l'époque, les soldats allemands, eux aussi, le souffrirent avec autant de courage, de ténacité et d'abnégation.

Aujourd'hui, on se demande comment il se fit que deux nations de cultures et de traditions si proches, partageant souvent les mêmes croyances, purent arriver à se combattre avec un tel acharnement et tout cela pour parvenir finalement à l'épuisement de tous, et singulièrement de la France et de l'Allemagne saignées à blanc. Voyez les longues listes des tués et disparus sur les monuments aux morts des deux pays.

Cependant, la haine n'animait pas toujours les combattants. Plongés dans le même cataclysme, ils se trouvaient frères de peur et de souffrance au fond du même trou d'obus, où pleuvaient balles et éclats d'acier meurtriers. On connaît les gestes de compassion qu'ils firent les uns envers les autres pour soulager les souffrances de l'adversaire blessé. C'était l'humanité soignant l'humanité.»

Edmond Roubelat complète ce dernier paragraphe en évoquant le passage du film «Joyeux Noël» sur FR3 le soir même à 20H35 et incitant les adultes et les jeunes à le découvrir ou à le revoir. Qui nous a appris cet épisode de la fraternisation à Noël 1914 entre les deux armées : personne, il n'est pas sorti du cerveau du cinéaste, mais il est

avéré par les «Poilus» eux-mêmes.

Me voilà arrivé à la fin de mon périple, en effet à la prochaine assemblée générale de notre association, je passerai la main à un militaire es Opérations Extérieures (les Balkans, en Afrique, en Afghanistan) dites OPEX, car ils sont les continuateurs naturels de nos engagements.

Si les propos que j'ai tenus, surtout sur la guerre 14-18, au cours de ces huit années de présidence, ont pu blesser quelques uns d'entre vous, j'en suis désolé, mais je les assume pleinement et comme dit Jean Cocteau «Ce que te reproche le public, cultive le , car c'est toi».

Le Maire, Israël Bacor, devait lire ensuite le discours du Ministre, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants Hubert Falco, ; il insistait spécialement sur les 120 lycéens qui le 11 novembre 1940 sont allés raviver la flamme à l'Arc de Triomphe aux mépris des injonctions allemandes.

Edmond Roubelat et Henri Cloître appelèrent un à un les 67 «poilus» tués au combat. Une minute de silence était observée.

Le Président après la commémoration remettait à Yves Féon, la médaille de bonze de l'UNC, pour services rendus, en tant que porte-drapeau, et maître des cérémonies.

Le Maire invitait l'assistance à un rafraîchissement.

Edmond Roubelat
Président de l'UNC Plougonvelin

Portes ouvertes zone artisanale de Toul an Ibil

L'association des commerçants, artisans et professions libérale de Pougonvelin vous a invité à un « week-end Portes ouvertes ».

30 entreprises plougonvelinoises ont ouverts leurs portes, à la zone artisanale, les 6 et 7 novembre 2010. Ces entreprises

ont un impact direct dans l'économie locale puisqu'elles embauchent plus de 150 personnes.

C'était l'occasion de présenter les ateliers, les savoirs faire et la passion des artisans, au niveau local. La résolution d'un Quizz

de trente questions a permis de gagner de nombreux lots. L'intérêt était aussi de resserrer des liens entre les professionnels. Vu l'intérêt manifesté par les visiteurs, une deuxième édition verra le jour.

Pour l'ACPL Christian BELLEC

Du nouveau au bourg

C'est fin novembre que Corinne et Philippe sont arrivés pour reprendre la superette « **Votre Marché** » au 6 rue Pen Ar Bed.

Ils ont su donner un nouveau souffle à ce magasin de proximité notamment en réaménageant et en élargissant la gamme de produits : création d'un rayon bébé, augmentation de l'offre en « bio », en hygiène, propreté, chiens/chats, épicerie, « bazar »...

Les produits de la région ont une place importante.

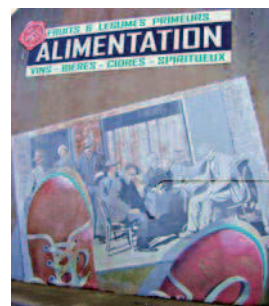
Ils ont aussi mis en place un service de livraisons gratuites à domicile.

Ils vous accueillent :

Lundi 8H30/12H30 – 14H30/19H30
Mardi 8H30/12H30
Mercredi Fermeture hebdomadaire
Jeudi 8H30/12H30 – 14H30/19H30
Vendredi 8H30/12H30 – 14H30/19H30
Samedi 8H30/12H30 – 14H30/19H30
Dimanche 9H00/13H00 – 17H00/19H30

Ils arrivent de l'Ain où ils avaient déjà en charge un magasin équivalent et où ils ont su faire preuve de leur savoir-faire et de leur très bon contact personnel avec la clientèle. Philippe est heureux de retrouver ses racines puisque toute sa famille est d'origine bretonne depuis de nombreuses

générations. Corinne, née à Montbéliard, est très heureuse de découvrir la Bretagne qu'elle aime déjà beaucoup. Ils ont, tous les deux, entre 45 et 55 ans.



Vous pouvez les joindre au :
02 90 82 04 86.

Informations extra-communales

Projets multimédias à l'échelle du Pays de Brest.

Le Pays de Brest et le Conseil Régional de Bretagne lancent un appel à projets dans le cadre du programme d'action numérique. Il a pour objectif de susciter des initiatives sur l'ensemble du Pays de Brest.

Il concerne les associations, les groupements de communes ou les communes. Les informations sont consultables sur le site

internet du Pays de Brest

www.pays-de-brest.fr

Le champ d'intervention de l'appel à projets couvre les usages du multimédia et d'internet appliqués à l'éducation populaire, à l'action sociale, aux services aux habitants et à la culture au sens large. Seront soutenus, les acteurs qui prennent en compte la capacité d'adapter ces nouveaux outils

aux besoins et aux finalités d'un projet ou d'une structure. La place accordée à l'animation et à l'accompagnement humain des outils utilisés, ainsi que la dimension pédagogique du projet seront regardées avec attention.

Communiqué de l'agence régionale de santé de Bretagne

Dispositions réglementaires applicables à toute utilisation domestique d'une eau autre que celle du réseau public.

L'agence régionale de santé contrôle les eaux de consommation humaine, et met régulièrement en évidence la contamination de l'eau du réseau public par celle d'une ressource privée (puits, forage, récupération d'eau de pluie).

Les investigations menées lors de ces pollutions, permettent de faire plusieurs constats :

- les ressources en eau privée utilisées à des fins domestiques ne sont pas déclarées en mairie (articles R2224-22 à R2224-22-2 du code général des collectivités territoriales) ;

- lorsqu'un bâtiment dispose d'une double alimentation en eau, les dispositifs de protection du réseau public ne sont pas mis en place ou inadaptés ;

- le règlement du service d'eau des collectivités n'est généralement pas

conforme à la loi.

Il appartient aux propriétaires des installations, de mettre en place et d'entretenir ces dispositifs.

Or selon la loi sur l'eau du 30/12/2006, tout prélèvement, puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau doit faire l'objet d'une déclaration auprès du maire de la commune concernée.

De plus lorsqu'un bâtiment dispose d'une double alimentation en eau, les dispositifs de protection du réseau public doivent être mis en place et conformes à la norme NF, ceci afin d'éviter les retours d'eau et de perturber le réseau auquel ils sont raccordés ou de provoquer une contamination de l'eau distribuée. Un simple clapet anti-retour n'est pas une mesure de protection suffisante.

Les dispositifs anti-retour (norme NF) sont :

- les bâches de rupture ou de

disconnection avec surverse ;

- les disconnecteurs : contrôlable type BA, non contrôlable type CA, d'extrémité type HA ;

- les clapets anti-retour : contrôlable type EA ; Toutes les évacuations doivent comporter une rupture de charge par mise à l'air libre.

Si un dysfonctionnement est repéré sur le réseau de distribution public, le contrôle par le service de santé est à la charge de l'abonné ; les agents sont autorisés à accéder aux propriétés privées afin de procéder à ces contrôles (article L 2224-12 du code général des collectivités territoriales).

Nous demandons à tous les propriétaires concernés de déclarer leurs installations auprès de la mairie, de contrôler leur conformité afin de se mettre en règle avec la loi et de se renseigner près des distributeurs de ces matériels spécifiques.

Le Préfet du Finistère,
P. Mailhos

Que d'énergie dépensée !

La Bretagne se trouve au bout du monde, à l'extrême ouest de l'Europe.

La situation géographique privilégiée de Plougonvelin dans certains domaines devient un handicap quand il s'agit d'approvisionner la pointe du Finistère en énergie.

Nous avons hélas à supporter cet éloignement pour la production d'énergie.

La Bretagne produit 8% de sa consommation d'énergie, cela grâce au barrage de La Rance, aux éoliennes, aux cogénérateurs industriels, tertiaires ou agricoles, aux incinérateurs dont celui du Spérnot, aux turbines à combustion de Dirinon et de Brennilis.

Pour les 92% restant nous consommons l'électricité produite par les centrales nucléaires de Flamenville dans le Cotentin et de Chinon dans l'Indre et Loire, ainsi que de la centrale thermique de Corderais près de Nantes qui fonctionne au charbon et au fioul.

Depuis plusieurs hivers nous risquons les coupures d'électricité par l'augmentation de notre consommation.. L'hiver 2010-2011 s'annonce particulièrement rigoureux et promet des pics de consommation électrique jamais atteints : nous risquons donc plus que jamais les coupures.

Le conseil régional de Bretagne en association avec ECOWATT depuis 2008, nous invite à partager tous les gestes quotidiens nous permettant d'éviter ces coupures d'électricité pour l'hiver. Nous pouvons ainsi modérer notre consommation et plus particulièrement entre 18h et 20h.

Les bons gestes énergie :

- éteindre la lumière quand on quitte une pièce
- éviter les ampoules halogènes elles consomment 4 fois plus
- installer des ampoules à basse consommation
- éteindre les radiateurs électriques dans les pièces inoccupées
- fermer les rideaux et les volets à la tombée de la nuit
- garder une température confortable de 19° (pour les plus frileux mettre un pull)
- éteindre les appareils en veille (TV, lecteur DVD, ordinateurs...) : les veilles représentent une consommation annuelle de 500kwh pour un foyer
- utiliser vos machines à laver, sèche-linge après 20h
- dégivrer vos congélateurs et réfrigérateur régulièrement
- réduire l'utilisation de votre four et de votre plaque de cuisson

- concernant l'eau chaude préférer la douche au bain qui consomme 3 fois plus d'eau (si votre ballon d'eau chaude est électrique)

Mais qu'est ce qu'une alerte ECOWATT ?

La mairie de Plougonvelin s'inscrit pour la première année aux alertes ECOWATT (orange ou rouge). Les salariés de la commune seront informés des journées d'alerte et prendront les mesures afin de diminuer la consommation en électricité des services publics. Chaque établissement accueillant du public informera la population le jour de l'alerte afin de permettre à chacun de nous d'être acteur de ce mouvement.

Vous pouvez individuellement vous inscrire sur le site ECOWATT et ainsi être averti des journées de forte consommation électrique susceptibles d'entraîner des coupures sur le réseau.

En y souscrivant vous participerez à la maîtrise de la consommation d'énergie de la région Bretagne au côté des entreprises, de votre commune.

Ayons les bons gestes pour la maîtrise de la consommation d'électricité :
www.ecowatt-bretagne.fr

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Artisans du bâtiment, préparez-vous à l'avenir !

Dans le cadre de l'ODESCA du Pays de Brest, la CCPI organise en février 2011 « le mois de l'éco-construction en Pays de Brest » et invite les artisans du bâtiment à participer à des ateliers gratuits sur l'éco-rénovation et l'éco-construction, sessions qui concernent directement tous les corps de métiers du bâtiment :

- **Jeudi 03 février 2011 de 9h à 12h,**
« Eco-construction, une démarche globale »

1ère session consacrée à l'évolution du marché et aux nouvelles approches de rénovation et de construction face aux enjeux énergétiques, sanitaires et environnementaux (principes de base, techniques constructives, matériaux adaptés...).

- **Jeudi 17 février 2011 de 9h à 12h,**
« Les énergies renouvelables »

2ème session consacrée à l'utilisation des énergies renouvelables et les possibilités de nouveaux marchés liées à ces technologies (solaire, biomasse, éolien,...). Visite du siège de la CCPI de 11h à 12h.

- **Jeudi 24 février 2011 de 9h à 12h,**
« L'isolation écologique »

3ème session consacrée aux différents types d'isolants et aux nouveaux matériaux écologiques avec étude des avantages, inconvénients et opportunités qu'ils procurent. Visite du siège de la CCPI de 11h à 12h.

Inscriptions auprès de Sébastien MARZIN (service économique de la CCPI) au 02.98.84.38.74 ou par mail à : economie@ccpi.fr

Vente de composteurs

Afin de réduire les quantités de déchets à collecter et à incinérer, dans le cadre de la vente d'équipements de composteurs individuels de jardin est victime de son succès, la Communauté de Communes du Pays d'Iroise est en rupture de stock.

De nouveaux composteurs seront prochainement disponibles dans le courant du mois de janvier, l'information vous sera alors communiquée.

Pour tout renseignement, la CCPI reste à votre disposition au 02.98.84.28.65.

N'hésitez pas à consulter également notre site Internet :

<http://www.pays-iroise.com/>

rubrique Vivre en Iroise/Les déchets/ Composteurs pour télécharger la brochure technique « Compostons Utile, c'est Facile », brochure disponible en version papier en mairie et au siège de la CCPI.

Iroise emploi

Maison de l'emploi – ZA de Kerdrioual – 29290 Lanrivour – 02.98.32.47.80

Atelier de recherche d'emploi	Tous les jeudis De 9h à 12h	Rédiger le CV ; Rédiger une lettre de réponse à une annonce ou une candidature spontanée ; Préparer un entretien d'embauche Faire le point sur la recherche d'emploi ...
RAIL	Tous les jeudis De 10h à 12h	Association intermédiaire
Permanence TRIBORD	Lundi 10 janvier De 10h à 12h	Informations sur les métiers de l'entreprise d'insertion Tribord : agent de tri, agent d'accueil de déchèterie, agent de collecte Sur RDV
CIBLE Pole Emploi	Information collective Lundi 3 janvier De 13h30 à 17h	Pour les demandeurs d'emploi : aide personnalisée en groupe et en entretiens individuels pendant 3 mois
BAIE du CIDFF	Dates à confirmer	Femmes inscrites ou pas à Pole Emploi, en congé maternité, parental, au foyer Entretiens individualisés : ✓ Recherche d'information sur l'emploi, la formation professionnelle ✓ Information sur la création d'entreprise ✓ Aide à identifier un nouveau projet professionnel
Armée de Terre	Jeudi 27 janvier De 13h30 à 16h30	Sans RDV

Forum des jobs d'été et des emplois saisonniers

Vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier (6 à 9 mois) ou bien un job pour l'été ? La Maison de l'emploi et son réseau de partenaires (POLE EMPLOI, Mission Locale, Point Information Jeunesse,...) vous proposent un forum :

Rencontres avec des employeurs, offres d'emploi locales, information sur la législation du travail.

Atelier permanent de recherche d'emploi : aide pour faire un CV, une lettre,...

Atelier : 10h : la législation du travail / 11h : les métiers de l'animation

Rendez-vous le :

Le Samedi 26 février 2011 de 9h30 à 13h00

A l'Espace Culturel de St Renan

Si vous êtes employeur et que vous souhaitez participer ou afficher vos offres d'emploi lors du forum, contactez :

la Maison de l'emploi du Pays d'Iroise

02.98.32.47.80

e-mail : iroise.emploi@wanadoo.fr

Transport par car

Pour tout renseignement sur les transports par car (arrêts près de chez vous, horaires, destinations, tarifs...), n'hésitez pas à appeler le 0 810 810 029 (coût d'un appel local), ou à vous rendre à l'accueil de votre mairie.

Réorganisation du réseau à compter de 2011

Le Conseil Général du Finistère et la C.C.P.I travaillent à l'heure actuelle sur une réorganisation du transport par car à compter de la rentrée 2011 sur le territoire du Pays d'Iroise, afin de le rendre plus attractif encore sur les trajets domicile/travail (lignes plus directes, plus rapides, aménagement de plusieurs zones multimodales – arrêt de car, stationnement covoiturage, abri voyageurs, abri deux roues...).

Vous serez bien entendu informés avant l'été prochain des changements à intervenir en septembre 2011.

Les cars scolaires à la disposition de tous

A compter de septembre 2011 (même si c'est déjà le cas pour plusieurs lignes), l'ensemble des transports dits « scolaires » desservant les collèges et lycées matin et soir seront considérés comme lignes régulières et accessibles à ce titre à l'ensemble de la population munie d'un titre de transport du réseau Pen ar Bed.

Formation Anglais 2011

Le lundi soir de 18h 30 à 20h 30

Démarrage mi janvier

Renseignements : 02 98 30 45 75

CIEL - rue du Gué Fleuri,
29480 Le Relecq Kerhuon

Plougonvelin Magazine p. 24

Relais assistantes maternelles

A compter du lundi 3 janvier le bureau du relais déménage dans les locaux de la nouvelle maison de l'enfance de Loc Maria Plouzané Ti Lucos, située route de Kerfily à proximité de l'école maternelle Sainte Anne.

Permanences les lundi et vendredi de 9h à 11h30 ainsi que le mardi en fin de journée de 16h30 à 18h15. Les permanences du mardi sur les communes associées restent les mêmes (le 3ème mardi du mois à la maison de l'enfance de Plougonvelin).

Vous pouvez contacter l'animatrice du relais, Madame Quinquais au 02.98.48.99.91 ou par courriel à :

ram@locmaria-plouzane.fr

IREO Lesneven

Afin d'aider dans le financement des visites, déplacements et voyages d'études des jeunes en formation à l'Iréo de Lesneven.

Un KIG HA FARZ est organisé le 30 janvier 2011 à partir de 12h00.

Réservation 02.98.83.33.08

IREO DE LESNEVEN
route de Plouider 29260 Lesneven
0298.83.33.08 ou www.ireo.org



Portes ouvertes au Collège Dom Michel à Le Conquet :

le Vendredi 28 janvier 2011 de 17h à 19h

Et le Samedi 29 janvier 2011 de 9h à 12h.

10, rue Le Gonidec
29217 Le Conquet
02 98 89 01 72

Apprentissage et formation en alternance

Le Forum de l'apprentissage et de la formation en alternance (FOROMAP), organisé par les Lions Clubs de Brest, aura lieu :

au Palais des Congrès
«Le Quartz» de Brest

le 19 février 2011 de 9h à 17 h.

L'entrée est libre.



Rencontres des Métiers des Compagnons du Devoir

Du 28 au 30 janvier 2011, les Compagnons du Devoir ouvriront au public leur Centre de formation de BREST. Cet événement sera l'occasion de faire découvrir aux familles leurs 25 métiers et les formations en alternance qu'ils proposent aux jeunes.

Depuis plus de 20 ans, les Compagnons du Devoir organisent chaque année des **portes ouvertes** dans leur Centre de formation de Brest. Ils invitent du **28 au 30 janvier 2011, de 9h00 à 18h00**, les jeunes âgés de 15 à 26 ans à venir découvrir les nombreux débouchés de leurs **25 métiers** dans les secteurs du bâtiment, de la boulangerie-pâtisserie, du cuir et de la métallurgie. Les bénéfices des **formations en alternance** proposées par l'association seront présentés aux visiteurs.

L'apprentissage en alternance permet aux jeunes issus d'une classe de 3^{ème} ou plus

de préparer un CAP ou un Bac Pro en alternant pendant deux à trois ans entre le travail en entreprise et les cours au CFA. Les apprentis des Compagnons du Devoir (au nombre de 6000 chaque année), au terme de leur formation, partent sur le Tour de France.

Cette expérience humaine d'exception, fera l'objet de témoignages d'Itinérants* lors des Rencontres des Métiers. Ils s'exprimeront sur le perfectionnement par la mobilité en France et à l'étranger, sur les perspectives ouvertes par ces acquis professionnels.

La Maison des Compagnons du Devoir de Brest 07-09 rue armorique - a préparé un **programme d'animations le samedi 29 et le dimanche 30 janvier 2011**. Des ateliers vivants animés par des apprentis et des Itinérants* montreront des techniques et des réalisations pour faire connaître la

réalité passionnante de ces métiers. Des tables rondes, des projections de vidéos mais aussi des expositions sont également prévues. En plus des familles, les **entreprises partenaires** des Compagnons du Devoir de Brest, les professionnels de l'éducation et de l'orientation ainsi que les **institutions locales** sont conviés à ces **7èmes Rencontres des Métiers, le rendez-vous incontournable pour préparer son avenir.**

* jeunes professionnels faisant leur Tour de France

Contact :

Sylvain Ducat – Prévôt des Maisons de Brest et Quimper
Tel : 02.98.05.19.73 (Maison de Brest)
compagnonsbrest@compagnons-du-devoir.com

Pêche plaisir en Mer d'Iroise

Les nouvelles adhésions, et le renouvellement des adhésions en cours, à l'association «Pêche Plaisir en Mer d'Iroise» aura lieu le **jeudi 6 janvier 2011 à partir de 18h00** à la salle polyvalente de Plouarzel.

Pour 2011, la cotisation est fixée à 25€.

Initiation pour les débutants et perfectionnement des plus aguerris à la pêche depuis le bord et en bateau.

Pour les personnes mineures, l'accord parental est requis. Les mineurs de moins de seize ans, sans adhérer à l'association, peuvent participer aux activités sous réserve que leur représentant légal soit adhérent et

physiquement présent lors de l'activité à laquelle participe le mineur considéré.

Pour plus de renseignement :

06 98 07 69 57, ou 02 98 89 38 85,
contact@ppmiploarzel.fr
ou www.ppmiploarzel.fr.

Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales

L'A.D.A.P.E.I. est une association au service des personnes handicapées mentales et de leurs familles.

Elle assure une mission de coordination entre les diverses instances et organismes concernés et un rôle d'information auprès des familles.

Elle développe, par ailleurs, des animations en faveur des personnes handicapées en collaboration avec les structures d'accueil.

Elle œuvre, par tous moyens, pour la reconnaissance de la personne handicapée en tant que citoyenne à part entière.

Les familles en recherche de renseignements et d'accompagnement sont invitées à prendre contact avec **Madame Marie Rose LE GOFF** au **02.98.32.41.27**

Université du temps libre (U.T.L) en Iroise

Pour les personnes désirant se rendre aux conférences à St-Renan un covoiturage est proposé :

Départ :

- **Aire de Kéraudy :**
téléphoner auparavant à Anne Legentil
(02.98.48.36.18)

- **Parking Hippocampe :**
téléphoner auparavant à Monique Vaillant
(02.98.48.34.44).

Programme prévisionnel des conférences et sorties de Janvier à Avril 2011

11/01/11	Le bonheur Galette des rois à l'issue de la conférence	Jean Yves BOUDEHEN Professeur de Philosophie
25/01/11	Connaissance de l'Univers puis visite de l'Observatoire de KERZOUAR	Jean GUINGAND Animateur Conférencier du club PEGASE
08/02/11	Media Où va la presse écrite?	Jean Yves CHARON Chercheur au CNRS
22/02/11	Les Bagnards du Canal de Nantes à BREST	Jean KERGRIST Comédien et écrivain
15/03/11	Musique Les formes et les genres	Guillaume KOSMICKI Musicologue
17/03/11	La vie des océans : Les trésors des abysses	Daniel DESBRUYERES Chercheur en océanographie biologique et l'Association EXPOTEM
29/03/11	Conflit israélo-palestinien Nature-Enjeux-Solutions	Daniel CLEACH Professeur agrégé d'Histoire
05/04/11	<u>Sortie : Canal de Nantes à Brest</u>	<i>Inscriptions à l'issue des conférences</i>

LES CONFERENCES SE DEROULENT A L'ESPACE CULTUREL DE SAINT RENAN à 14 Heures
sauf pour les films qui sont projetés à 14 H au Cinéma le Bretagne de Saint Renan

Dernière minute

Les Zigafarces

Représentation théâtrale des
ZIGAFARCES
Samedi 29 janvier à 17h et à 20h30, salle
KERAUDY

Le « **libertin** »
Une comédie « philosophique »
de E.E. Schmidt

Mené tambour battant par Rachel Malot,
le metteur en scène des Zigafarces, la
pièce vous séduira par sa liberté de ton et
sa mise en espace originale.

Bulletin municipal

Les articles devront être déposés **avant le 15 du mois précédant la parution** à l'adresse suivante :

bulletin@plougonvelin.fr

Les manifestations organisées en tout début de mois devront être signalées un mois à l'avance.

Les articles seront fournis sous document

word, police 10, 20 lignes maximum, en format A4.

Les photos seront fournies sous format JPEG (réservées uniquement aux associations) sans engagement de parution.

Prévenir les vols à main armée dans vos commerces

Pendant les fêtes, la brigade de gendarmerie du Conquet est renforcée, les patrouilles sont multipliées près des zones commerciales, pour assurer une présence dissuasive aux heures ouvrées, ainsi que la nuit.

Dissuader et protéger : attention en période de fêtes, les commerces deviennent des cibles privilégiées pour des individus mal intentionnés.

Demandez à votre gendarmerie un audit de sécurité de votre établissement.

Prévenir et former : formez votre personnel aux mesures de prévention. Soyez acteur de votre propre sécurité, signalez nous immédiatement tout fait, même anodin, en composant sans délai le **02.98.89.00.13** ou le **17**

Réagir pendant et après l'agression : tentez de conserver votre calme, mémorisez

le signalement de l'agresseur, **composez le 17** et décrivez l'objet de votre appel, ne touchez surtout à rien de ce qui a été manipulé par le malfaiteur.

Votre rôle dans la préservation des traces et indices est essentiel, il peut conditionner le succès de l'enquête.

S'il y a des témoins demandez leur de rester sur place ou notez leurs coordonnées.

Déchèterie

Horaires d'ouverture :

Lundi 10H00 à 12H00 14H00 à 18H00
Mardi *FERME*
Mercredi 10H00 à 12H00
Jeudi 10H00 à 12H00 14H00 à 18H00
Vendredi 14H00 à 18H00
Samedi 09H30 à 12H00 14H00 à 18H00
Dimanche 10H00 à 12H00

La déchèterie sera *fermée les jours fériés*.

Analyse de l'eau



Prélèvement du :
20/12/2010

Taux de nitrates :
35 mg/l

Soins infirmiers

Soins assurés 7j/7 à domicile

- **M.N. RAGUENES - L. LAMURE**
☎ 02.98.48.33.72

En cas d'urgence :
M.N. RAGUENES : 06.60.88.25.28
L. LAMURE : 06.81.14.10.17

- **D. POLLEFOORT - V. LE PENNEC - F. LE CALVEZ - V. PHILIPONA**
Permanences cabinet : 1, rue Saint Yves

Ouvert de 08H00 à 12H00 du lundi au vendredi inclus et le samedi de 09H00 à 11H00

☎ 02.98.48.21.80
Portable : 06.63.52.43.46

Centre Medico Social

L'assistante sociale du Centre Médico-Social de SAINT-RENAN tient une permanence à la Mairie de PLOUGONVELIN.

Prendre rendez-vous préalablement au Centre Médico-Social de SAINT RENAN – Tél. : **02.98.84.23.22**.

La presse

Nos correspondants locaux :

Ouest-France :

Rémi Page - 02.98.89.00.83
page.remil@aliceadsl.fr

Le Télégramme :

Isabelle Bellec - 02.63.21.10.07
isabelle.bellec@laposte.net

Numéros utiles

Véolia : 0811.902.902

Pompiers : 18

EDF dépannage : 08.10.33.30.29

Hôpital Morvan (enfants -15 ans) :
02.98.22.34.88

Gendarmerie Le Conquet : 17
ou 02.98.89.00.13

CHU Cavale Blanche : 02.98.34.74.55

Police Municipale : 06.19.41.44.43

Centre anti-poison : 02.99.59.22.22

Pharmacies de garde : 32.37

ADMR : 02.98.89.37.09

Urgences : 15

sudiroise@admr29.org
http://www.sudiroise.fede29.admr.org

Relais assistantes maternelles :
02.98.48.99.91
ram@locmaria-plouzane.fr

Numéro national d'urgence pour les enfants disparus :
116000
www.116000enfantsdisparus.fr

Rectificatifs - Guide de l'habitant

A découper et à inclure dans votre guide pratique de l'habitant



-IROISE CONCEPT BOIS M. LE BERRE Marc, fabrication sur mesure en bois cuisine salle de bain... Tel : 06 77 85 62 76	- BATIRAVAL Gérard JEQUEL, peinture et ravalement. Goasmeur Tel : 02 98 38 03 36
- VOTRE MARCHÉ C. COUTURET et Ph. BOUTS 6 rue de Pen ar bed. Tel: 02 90 82 04 86	- EURL FABRE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS 12 allée des mésanges Tel: 06 61 15 85 08 - mail : info@fabre-diagimmo.fr
- AMBIANCE BETON M. Loïc MENGUY Rue de Lesminily Tél. :06 63 32 22 72	- PROTHESISTE DENTISTE M. Yvon MOAL 7 impasse de l'Iroise Tél. : 02.98.38.03.46
- LA MAISON SANS SOUCIS M. Didier NENNY, Electricité 34 rue Saint Yves Tél. :02 98 48 27 68	- ELECT HABITAT M. Henri COROLLEUR, Electricité et diagnostic Kerarc'hleuz Tél. :02 98 48 25 25 - 06 47 80 23 44
- GRAPHISTE INDEPENDANT M. Jean-Philippe BOUVIER 77 rue de Bertheaume Tél. : 06 64 76 88 30	- PGO, Papeterie Grand Ouest Mme Maryline JOURT ZA Toul Ibil Tél. :02 98 38 05 52
-ID D'INTERIEUR DESIGN M. Pierre CHARPY, décoration - création 88 rue Saint Yves Tél. :02 98 48 27 09	- YUNA Mme Patricia LARS, décoration - création 4 rue de Poulizan Tél. :02 98 38 01 25
- INFORMATIQUE M. Floris JOURT, Tél. : 06 62 13 39 50	- CRSI INTERNET M. Laurent ABEGUILLE 1 impasse Charles Martel Tél. : 02 98 49 25 15

